



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

44^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

Comité permanent du patrimoine canadien

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 072

Le lundi 27 mars 2023

Présidente : L'honorable Hedy Fry



Comité permanent du patrimoine canadien

Le lundi 27 mars 2023

• (1105)

[Français]

La présidente (L'hon. Hedy Fry (Vancouver-Centre, Lib.)): Je déclare la séance ouverte.

Bonjour, tout le monde.

Je vous souhaite la bienvenue à la soixante-douzième réunion du Comité permanent du patrimoine canadien.

Je voudrais reconnaître que cette réunion a lieu sur le territoire traditionnel non cédé des peuples algonquins anishinabes.

[Traduction]

Le Bureau de régie interne et les autorités de santé publique n'exigent plus le port du masque, mais les masques et les respirateurs constituent toujours d'excellents outils pour prévenir la propagation de la COVID-19 et des autres maladies transmissibles par voie aérienne.

Je veux profiter de l'occasion pour rappeler à toutes les personnes dans la salle qu'il est interdit de faire des captures d'écran ou de prendre des photos de cette réunion. Elle sera diffusée en ligne, où vous pourrez la visionner.

Je veux aussi que les participants en ligne sachent qu'il se trouve au bas de leur écran une petite icône qui représente un globe. En cliquant dessus, ils entendront la traduction en anglais ou en français. Des oreillettes sont à la disposition de tout le monde dans la salle, afin d'entendre la traduction.

Toutes vos interventions doivent s'adresser à la présidence, et ne parlez pas tant que je ne vous en ai pas donné l'occasion.

Conformément au paragraphe 108(2) du Règlement et à la motion adoptée par le Comité le mardi 20 septembre 2022, le Comité se réunit aujourd'hui pour poursuivre son étude sur la pratique sécuritaire du sport au Canada.

Nous discuterons aujourd'hui du sujet avec des témoins. Nous accueillons Wendy Glover, enseignante au secondaire et consultante en développement des athlètes, qui comparait à titre personnel. Nous souhaitons aussi la bienvenue à Ryan Sheehan et Kim Shore, les co-fondateurs de Gymnasts for Change Canada. Nous recevons le secrétaire du conseil d'administration de l'Association athlètes du Canada, Robert Hedges, qui comparait par vidéoconférence. Nous accueillons aussi MacIntosh Ross, professeur adjoint de la Western University, qui représente Chercheurs contre les abus dans les Sports au Canada.

Bienvenue.

Nous commencerons par...

M. Kevin Waugh (Saskatoon—Grasswood, PCC): Puis-je d'abord invoquer le Règlement, madame la présidente?

La présidente: Oui.

M. Kevin Waugh: Je crois que tout le monde a vu la motion que j'aimerais proposer ici, aujourd'hui, dans les deux langues officielles. Il s'agit de la première option, madame la présidente:

Qu'il soit ordonné à Hockey Canada de fournir au comité, dans les 24 heures suivant l'adoption de la présente motion, le rapport final de Henein Hutchison concernant le cas présumé d'agression sexuelle survenu en juin 2018 à London, en Ontario, lors du gala de la Fondation Hockey Canada.

J'ai entendu dire que Henein Hutchison a remis son rapport à Hockey Canada. Je désire le recevoir à ce comité, très prochainement, afin de le parcourir.

La présidente: Merci.

Quelqu'un veut-il discuter de la motion?

Allez-y, monsieur Bittle.

M. Chris Bittle (St. Catharines, Lib.): Merci, madame la présidente.

J'en ai déjà discuté avec M. Waugh. Je veux faire preuve de prudence pour ne pas ébruiter ce qui a été discuté à huis clos. Je m'inquiète de façon générale du secret professionnel de l'avocat, mais je pense que mon avis est minoritaire à ce sujet.

L'autre enjeu est la protection des renseignements personnels. Je crois que M. Waugh était du même avis, lorsque nous avons soulevé la question, et je vois des hochements de tête de l'autre côté. Si des noms figurent au rapport, ils ne devraient pas être rendus publics. Je ne sais pas comment le formuler dans la motion. Le rapport devrait peut-être d'abord être envoyé au légiste pour qu'il le caviarde afin de protéger les renseignements personnels. Nous le recevrons par la suite au Comité. Je pense que nous en avons déjà discuté. Nous avons tous convenu que certains noms ne devraient pas être rendus publics.

La présidente: Votre amendement est prudent, monsieur Bittle. Je crois que M. Waugh hoche la tête. Tous les autres en font autant.

Monsieur Waugh, si vous le voulez bien, nous allons mettre votre motion de côté jusqu'à ce que nous obtenions ce libellé. M. Bittle discutera avec le légiste de la formulation à privilégier. Si vous vous entendez, nous pourrions aller de l'avant.

Notre greffier, M. MacPherson, me dit qu'il existe un gabarit qu'il pourra ajouter à la motion. Nul besoin de nous adresser au légiste.

Monsieur MacPherson, si nous avons le gabarit et que nous recevons la version modifiée avant la fin de la réunion, nous pourrions peut-être revenir à la motion aujourd'hui. Qu'en pensez-vous?

Le greffier du Comité (M. Michael MacPherson): Vous pouvez la mettre aux voix dès maintenant.

La présidente: Voulez-vous tout de suite voter sur la motion et sur l'amendement reprenant le commentaire de M. Bittle?

Des députés: Oui.

La présidente: Très bien. Quelqu'un s'oppose-t-il à l'amendement de la motion tel que l'a proposé M. Bittle? Le greffier va trouver le gabarit.

(L'amendement est adopté.)

(La motion modifiée est adoptée.)

La présidente: On dirait bien que la motion est adoptée à l'unanimité. C'est merveilleux. Merci à tous.

Dites donc, pourrions-nous toujours coopérer ainsi? Vous avez fait du joli travail, monsieur Waugh.

Chers témoins, vous disposez de cinq minutes chacun.

Nous commençons par Wendy Glover, qui est enseignante au secondaire et consultante en développement des athlètes.

Vous avez cinq minutes, madame Glover. Merci.

Mme Wendy Glover (enseignante au secondaire et consultante en développement des athlètes, à titre personnel): Merci, madame la présidente.

Mesdames et messieurs, je veux vous remercier de m'avoir donné tort. Permettez-moi de m'expliquer. J'enseigne à des adolescents et j'incarne une devise simple: « Arrêtez de vous plaindre et répondez aux préoccupations. »

Il y a environ 12 ans, alors que je baignais dans le réseau des sports pour les jeunes en tant qu'enseignante, parent et entraîneuse, j'ai fait de multiples observations et vécu beaucoup de frustration. Je me sentais impuissante à insuffler du changement positif dans ce milieu, alors j'ai lancé un programme de leadership sportif dans une école secondaire pour aborder mes préoccupations.

Au fil des années, j'ai dit aux plus de 500 élèves athlètes adolescents participant à mon programme: « Vous serez un jour adultes et, si vous devenez des citoyens actifs et sensibilisés, vous serez peut-être en mesure d'améliorer le monde du sport, que j'aurai quitté avant que la tâche ne soit terminée. »

Je dis que je me suis trompée parce que j'avais tort de penser que ma voix ne serait jamais écoutée. J'avais presque complètement perdu espoir que le monde du sport puisse être amélioré, mais vous nous avez tous donné, aux Canadiens et à moi, une lueur d'espoir, et je vous en remercie.

J'ai étudié l'enseignement de l'éducation physique et de la santé de la maternelle à la 12^e année. J'ai eu l'occasion d'enseigner dans une école primaire pendant 5 ans et j'ai passé les 20 dernières années au niveau secondaire. J'occupe depuis 12 ans un rôle unique dans l'enseignement puisque je suis spécialiste de la santé, du bien-être et de la gestion sportive. Ce rôle me permet d'enseigner la science et le leadership du sport en plus de fournir aux élèves athlètes de la communauté sportive des conseils sur le développement athlétique et des possibilités d'apprentissage expérientiel.

Dans le cadre de mon travail, j'examine les modèles de développement sportif et j'en enseigne les applications appropriées aux élèves athlètes qui évoluent dans le monde du sport. J'aide aussi à planifier les cheminements sportifs, scolaires et professionnels des élèves athlètes du niveau secondaire au niveau postsecondaire. J'en-

seigne et j'évalue le développement physique, cognitif, social et affectif des jeunes et des adolescents tel qu'il s'applique dans le sport. J'ai conçu des programmes et des cours qui sont offerts dans le réseau scolaire ontarien.

Pour les athlètes adolescents, je me sers souvent de recherches fondées sur les données probantes afin de concevoir des programmes et de créer des ressources pour répondre à leurs préoccupations, par exemple un guide pour les jeunes qui déménagent et logent chez des familles hôtes. Nous consultons les recherches et les athlètes, puis nous créons des documents et des programmes qui répondent aux besoins que les jeunes athlètes ont eux-mêmes exprimés.

Il y a deux ans, on m'a encouragée à contribuer à la communauté de hockey au sein de la Ligue de hockey de l'Ontario en tant que chercheuse et conseillère en développement personnel pour les Knights de London. Mon expérience en éducation était pertinente. De plus, mes enfants ont grandi dans le réseau et sont maintenant dans la vingtaine. L'un d'entre eux est un joueur professionnel. Mon mari est un ancien joueur de hockey professionnel qui entraîne des équipes de jeunes hockeyeurs depuis de nombreuses années. Je connais le monde du hockey et les joueurs qui jouent dans la Ligue de hockey de l'Ontario.

Je n'ignore pas le rôle que j'ai joué dans le monde du hockey quand mes enfants en faisaient partie. Je ne savais tout simplement pas quoi faire puisque mes efforts étaient souvent mal accueillis. Je crois que ma perspective unique et ma compréhension de celles des différents intervenants du hockey m'aident à saisir les problèmes rongant le sport et les complexités auxquels on se heurte quand on tente de les régler.

Par exemple, comment s'attendre à ce que les administrateurs de hockey réagissent adéquatement au comportement des adolescents alors qu'ils ont très peu, ou pas du tout, de formation à cet égard? Ils ne sont pas des enseignants. Ils ne sont pas habitués à faire de la discipline auprès des adolescents et à gérer leur comportement.

Le mot « discipline » a le sens d'enseigner. Lorsqu'on est témoin de comportements inappropriés, il faut les dénoncer, offrir des enseignements, imposer des conséquences et donner des occasions de s'améliorer. Nous ne sommes pas en mesure d'inculquer des comportements appropriés chez certains joueurs du système et de les surveiller. Il est aisé de rejeter la responsabilité sur les leaders sans comprendre pourquoi ils dirigent leurs organisations comme ils le font. Ils ont besoin qu'on les aide et qu'on les oriente davantage.

Il faut offrir plus de programmes de formation sur le développement des enfants et des athlètes aux joueurs, aux parents et aux intervenants puisque de nombreux problèmes découlent d'un manque de compréhension. Le simple fait de suivre des cours en ligne ne garantit pas que les parents, les joueurs et les intervenants comprennent les concepts, ont appris les valeurs appropriées et les suivent ou les appliquent adéquatement.

Cette notion importe parce que c'est le manque de compréhension et d'application des valeurs qui entraîne une gouvernance et des comportements imparfaits. Tout système qui s'applique à de grands groupes présente des défauts. On ne peut strictement pas comparer avec justesse l'expérience des joueurs à l'échelon le plus élevé du hockey mineur à Toronto à celle des joueurs de la Nouvelle-Écosse, du Nord de l'Ontario ou des Prairies puisque les environnements sont différents.

On doit accorder une marge de manœuvre aux organismes de sport provinciaux dans leur application du modèle. Cette ambiguïté a permis aux organisations sportives locales d'appliquer les règles sous le couvert de pratiques exemplaires, alors qu'elles ne sont pas dans l'intérêt fondamental des enfants. Des adultes bien intentionnés ne saisissent pas comment le développement des athlètes devrait se produire, ce qui est une notion essentielle. Les dirigeants doivent souvent être formés et évalués, et ils doivent fréquemment obtenir l'appui d'un mentor. Je ne crois pas que les dirigeants qui prennent les décisions peuvent s'acquitter de leurs tâches efficacement s'ils ne sont pas bien encadrés.

• (1110)

Il faut changer la façon dont les adultes dirigent les sports. Il faut créer plus de postes rémunérés, d'équipes interdisciplinaires et de partenariats communautaires. Nous devons créer plus de canaux de communication. Nous devons concevoir et enseigner plus de programmes d'éducation, et...

La présidente: Madame Glover, pourriez-vous conclure?

Mme Wendy Glover: ... il nous faut plus de redditions de comptes.

Merci.

• (1115)

La présidente: Merci. Vous pourrez entrer dans les détails quand on vous posera des questions.

Nous passons maintenant à Ryan Sheehan, co-fondateur de Gymnasts for Change Canada.

Monsieur Sheehan, vous disposez de cinq minutes.

M. Ryan Sheehan (co-fondateur, Gymnasts for Change Canada, à titre personnel): Merci, madame la présidente.

J'ai commencé à pratiquer la gymnastique à l'âge de trois ans. Plein d'énergie, j'ai été sélectionné pour l'équipe nationale pour la première fois à 11 ans. Depuis, j'ai pris part à des compétitions par groupe d'âge lors de quatre championnats mondiaux et à des coupes du monde, remporté deux fois les Championnats panaméricains et participé à deux championnats mondiaux.

À l'âge de 15 ou 16 ans, j'ai été agressé sexuellement par une personne que je croyais être un thérapeute de l'équipe nationale, un agent de contrôle antidopage — la personne qui vous regarde uriner au moment d'un test de contrôle — et un juge international. Voici quelques-unes des expériences que j'ai vécues. Excusez-moi pour le langage que je m'appête à employer. Il m'a dit que je ferais mieux de m'être « rasé les jambes, les aisselles et le trou du cul » la prochaine fois qu'on se verrait. Il a refusé de me donner de la glace à moins de pouvoir me masser l'entrejambe, moment où il m'a dit de « bouger ma bite ou qu'il le ferait pour moi », pour ensuite mettre sa main dans ma combinaison de sport et mes sous-vêtements, saisir mes parties génitales à deux reprises, et me dire en fin de compte d'y mettre de la glace. Il a raconté à mes coéquipiers et à moi-même ne pas avoir pu avoir de sexe pendant une longue période après avoir eu un piercing génital masculin.

En 2013, son contrat avec Gymnastique Canada n'a « pas été renouvelé, » et il est allé travailler dans une clinique dans un club de gymnastique, où il a fait la promotion de fausses qualifications professionnelles.

En 2019, mon entraîneur a tenté de faire un signalement à Gymnastique Canada, mais on lui a dit que l'affaire n'était plus du ressort de l'organisme. J'ai passé un an à tenter de trouver le véritable titre professionnel de cet homme. Au départ, on nous a fait croire qu'il était physiothérapeute; il ne l'était pas. Ensuite, on nous a dit qu'il était thérapeute du sport. Il n'avait pas détenu ce titre depuis 2002.

J'ai fini par déposer une plainte auprès du Centre canadien pour l'éthique dans le sport, qui a demandé à Gymnastique Canada de faire enquête. Je me suis entretenu avec Gretchen Kerr, qui était la responsable du bien-être au sein de l'organisme depuis 30 ans. Dix mois se sont écoulés avant que j'aie des nouvelles. En fin de compte, elle m'a confié que quatre autres personnes s'étaient manifestées pour lui raconter leurs expériences avec cet homme. Le rapport de Mme Kerr ne contenait aucune recommandation de sanction ou de mesure disciplinaire. On nous a plutôt demandé de signaler l'affaire à l'ordre des massothérapeutes. Nous avons été étonnés de découvrir que cet homme, qui était envoyé partout dans le monde à titre d'employé de soutien médical, était un simple massothérapeute. Il n'a jamais été sanctionné par Gymnastique Canada.

En juillet 2021, j'ai publié un billet sur les réseaux sociaux déclarant que j'avais été agressé sexuellement et que le signalement que j'avais fait auprès de Gymnastique Canada m'avait brisé davantage que l'agression elle-même. Deux jours plus tard, on m'a proposé un appel avec Mme Kerr pendant lequel elle m'a demandé pourquoi j'éprouvais tant de colère contre Gymnastique Canada. Elle m'a dit que je n'avais jamais déposé de plainte officielle et que je n'avais donc aucune raison d'être contrarié. De plus, si j'étais prudent quant à mes publications, elle s'assurerait d'en arriver à un résultat qui nous satisferait tous les deux.

Après cet appel avec Mme Kerr, j'ai commencé à planifier mon suicide. Je confierais mon chien à un ami en prétendant devoir sortir de la ville pour la fin de semaine. J'utiliserais le tuyau de climatisation pour faire entrer le gaz d'échappement de ma voiture dans l'habitable. Je laisserais ma voiture tard le soir dans un stationnement vide du service de transport d'Edmonton et je programmerai l'envoi d'un courriel à ma famille pour qu'elle puisse retrouver mon corps.

Cet appel avec Mme Kerr a marqué pour moi la fin de tout espoir. L'organisme auquel ma famille et moi avons confié mon bien-être physique et mental pendant deux décennies ne pouvait même pas se résoudre au strict minimum de faire enquête sur mon cas à moins d'y être forcé, et a ensuite tenté de me réduire au silence.

Enfin, 15 ans après mon agression, cet homme a signé un engagement avec l'ordre des massothérapeutes après trois chefs d'accusation d'agression sexuelle et accepté de renoncer à son permis de pratique « dans l'intérêt public. » J'ai aujourd'hui des liens avec 19 personnes qui ont, elles aussi, subi les violences sexuelles de cet homme.

Le récent rapport McLaren affirme que 83 % des répondants ont eu une expérience positive de la gymnastique. Je ne suis pas en désaccord avec cette statistique, parce que, ironiquement, mon expérience de la gymnastique a été exceptionnelle à 99 %.

Deux constatations se dégagent: nous sommes nombreux à accorder une immense importance au sport, et on ne pourra mettre fin à la culture qui tolère, voire facilite les mauvais traitements au sein du monde sportif canadien qu'en déclenchant une enquête nationale. Les nuits où je me suis senti irrémédiablement brisé ont été nombreuses. Je n'ai pas été brisé par le sport. J'ai été agressé dans le monde du sport et brisé par le système. Comme l'a affirmé la députée Duncan, des années de thérapie ne devraient pas être nécessaires pour se remettre d'une carrière sportive. C'est un coût trop élevé.

Aujourd'hui, vous entendrez de nombreux exemples concernant une chercheuse issue du monde sportif qui influence l'orientation des initiatives en matière de sport sécuritaire à tous les niveaux. Alors que Mme Kerr a aujourd'hui l'occasion de soutenir la tenue d'une enquête nationale, elle s'y oppose. Cette chercheuse ne veut voir personne d'autre examiner de plus près la corruption dans le monde sportif et a déclaré qu'elle sait déjà tout ce qu'il y a à savoir pour améliorer le système sportif, mais elle ne déclare aucun de ses conflits d'intérêts. Elle reçoit des millions de dollars pour faire de la recherche sur les mauvais traitements dans le monde sportif. Elle a comme étudiant au doctorat le président d'AthlètesCAN, qui a nommé Mme Kerr chargée de dossiers de cet organisme. Mme Kerr est la responsable du bien-être à Gymnastique Canada depuis plus de 30 ans. Elle a eu l'occasion d'améliorer le monde de la gymnastique pendant 30 ans et, pourtant, voilà où nous en sommes.

La situation n'est pas l'affaire de quelques pommes pourries et de quelques complices. Il s'agit d'une crise systémique relative aux droits de la personne et à la violence dans l'ensemble du système sportif. Bien que nous soyons reconnaissants de pouvoir faire part de notre vécu sur une tribune comme celle-ci, nous effleurons à peine le problème. Ma situation n'est que l'une des expériences inappropriées et de maltraitance que j'ai rencontrées dans le monde de la gymnastique au cours de ma carrière.

C'est le summum de l'arrogance que de déclarer déjà tout savoir. Nous demandons une enquête nationale pour contraindre certaines personnes à témoigner et ainsi éclaircir les liens complexes entre le financement, les conflits d'intérêts et la corruption.

Merci.

• (1120)

La présidente: Merci beaucoup.

Nous passons maintenant à Mme Shore, pour cinq minutes.

Mme Kim Shore (co-fondatrice, Gymnasts for Change Canada, à titre personnel): Merci, madame la présidente.

Je pensais qu'il n'y avait que moi qui avais les hanches trop larges à l'âge de 10 ans, et dont l'entraîneur allait voir des danseuses nues pour pouvoir nous raconter les grands écarts que faisaient les filles sur les tables en verre.

Je pensais qu'il n'y avait que moi que l'entraîneur terrorisait pour me pousser à essayer de nouvelles techniques — dont une m'a causé une fracture à une jambe — et à qui il hurlait des choses comme: « Tu me fais perdre mon temps, tu gaspilles ton énergie et l'argent de ta mère. »

N'y avait-il que moi qui me faisais embrasser de force par un entraîneur marié, qui ratais des séances d'entraînement pour l'éviter, qui ai subi deux crises épileptiques après un accident d'entraînement qui n'a fait l'objet d'aucune attention médicale, et qui ai obtenu

nu une bourse complète dans une école de premier rang de la National Collegiate Athletic Association, ensuite déclinée afin d'échapper à cet entraîneur prédateur qui, plus tard, a été banni à vie?

J'ai passé toute mon enfance dans le monde de la gymnastique. Malgré tout, j'adorais ce sport. Mais j'ai passé de nombreuses années de ma vie adulte à guérir de cette expérience — et je ne suis pas la seule.

En 2018, j'ai intégré le conseil d'administration de GymCan, ou Gymnastique Canada. Il devenait évident que la gymnastique avait de graves problèmes de droits de la personne et de maltraitance infantile à régler. J'étais prête à aider à le faire. Au début, il y a eu de l'intérêt, mais ensuite, de la résistance, de la manipulation par le déni et des insultes. Un jour, on m'a demandé de démissionner, car j'avais dénoncé trop souvent des actes répréhensibles.

Voici quelques faits saillants.

En 2016, le président du conseil d'administration de GymCan a été arrêté pour possession et distribution de matériel pornographique juvénile. Il avait été en prison pour prostitution infantile en 1992, et personne n'était au courant.

De 2015 à 2018, les dirigeants ont été informés par le personnel et par d'autres de comportements inappropriés de la part de plusieurs entraîneurs. Ces renseignements ont été supprimés, et l'organisation a esquivé son devoir de diligence. Les entraîneurs ont poursuivi leurs activités, et au moins un a récidivé.

En 2018, une enquête interne secrète a mené à la démission de deux dirigeants, dont un est aujourd'hui directeur général d'un autre organisme sportif national.

En 2017, deux des trois entraîneurs de l'équipe nationale féminine ont été arrêtés. Le troisième a été démis de ses fonctions en 2019, le directeur général déclarant que la gravité de la situation était telle qu'il était obligé de l'éjecter de son poste à la suite de plaintes officielles et officieuses. À l'inverse, la communauté de la gymnastique s'est fait dire qu'il était parti pour des motifs personnels.

Je me suis insurgée à plusieurs reprises, sans succès. La responsable du bien-être des 30 dernières années a insisté pour dire que Gymnastique Canada n'avait reçu qu'une seule plainte officielle au sujet de la conduite de cet entraîneur et qu'il était très inhabituel de suspendre ou d'expulser quelqu'un à la suite d'une seule plainte.

Je me demande encore combien de plaintes sont nécessaires pour justifier une enquête sur la sécurité dans le sport. Quel est le prix de la sécurité des enfants?

En juin 2021, je me suis opposée à la nomination d'un entraîneur à l'équipe canadienne, parce que la plainte officielle d'un athlète olympique restait non résolue, même après huit mois. En quelques jours, l'affaire a été abandonnée sans enquête. L'entraîneur est allé aux Jeux olympiques, et j'ai démissionné du conseil.

Voilà comment la gymnastique fonctionne au Canada depuis des décennies. La nomination d'un nouveau directeur général ne réglera rien. Le problème s'étend au-delà du monde des gymnastes et au-delà de tout organisme sportif national. Il s'agit d'un échec complet quant au devoir de protection des enfants et des athlètes; c'est un système qui protège les agresseurs et leurs complices. Si on faisait un match de hockey de ce rapport de force, le pointage serait de 0 pour les athlètes et de 1 pour le système sportif.

La toile du monde sportif canadien est complexe. De nombreuses personnes ont laissé tomber les athlètes, mais continuent à influencer le cours des choses, comme le code universel de conduite, la Politique canadienne du sport et le Bureau du Commissaire à l'intégrité dans le sport, et participent aux discussions ministérielles. S'étonnera-t-on que tant d'athlètes se méfient des dirigeants de notre système sportif? Ce sont eux qui affirment aussi qu'une enquête nationale n'est pas nécessaire.

L'aveuglement volontaire, le déséquilibre des pouvoirs et les conflits d'intérêts non déclarés doivent être dévoilés et résolus. Les adultes doivent cesser de choisir de protéger leur héritage plutôt que de protéger les enfants. La résistance à une enquête nationale doit être examinée minutieusement. Nous recommandons de tenir une enquête nationale pour remettre en question le monde sportif canadien, puis pour le réparer.

Merci beaucoup.

• (1125)

La présidente: Merci beaucoup, madame Shore.

Nous passons maintenant à Robert Hedges, de l'Association athlètes du Canada, pour cinq minutes.

M. Hedges est présent par vidéoconférence.

M. Robert Hedges (secrétaire, Conseil d'administration, Association athlètes du Canada): Merci de me recevoir aujourd'hui et merci à tous les témoins présents pour leurs efforts déployés sur cet enjeu.

Je suis un athlète actif, quatre fois paralympien, et je fais partie de l'équipe nationale depuis 2007.

Je m'exprime aujourd'hui devant vous au nom d'AthlètesCAN, l'association des athlètes des équipes nationales senior, fondée en 1992 par des athlètes, pour les athlètes. Nous sommes un organisme indépendant dirigé par des athlètes, pour les athlètes. Nous sommes fiers d'être le porte-parole des athlètes des équipes nationales canadiennes.

AthlètesCAN a pour objectif de s'assurer que le système sportif est centré sur les athlètes, en formant parmi eux des leaders qui influencent les politiques sportives et qui servent de modèles inspirant une culture sportive forte. Nous comptons parmi nos membres des athlètes actifs et récemment retraités qui représentent le Canada dans les championnats mondiaux et qui reçoivent actuellement des fonds de Sport Canada.

Je fais partie du conseil d'administration d'AthlètesCAN depuis 2017. J'en ai été le vice-président et en suis à l'heure actuelle le secrétaire.

Aujourd'hui, j'aimerais aborder deux sujets: les projets que nous avons réussi à accomplir et ceux qui restent à réaliser pour bâtir un milieu sûr pour tous les membres de notre système sportif.

En 2019, AthlètesCAN a mené une étude sur la maltraitance dans le sport auprès de plus d'un millier de répondants. Parmi eux, 75 % ont déclaré avoir été exposés à au moins un comportement potentiellement néfaste de maltraitance.

Parmi les thèmes qui ont émergé de cette étude, notons l'excellence de performance à tout prix; la normalisation des mauvais traitements; le manque d'attention portée à l'équité, à la diversité et à l'inclusion; la culture de la peur et du silence; et le manque de confiance envers les organismes pour traiter les cas et mener les en-

quêtes. À la suite de cette étude et du recensement des thèmes, AthlètesCAN a tenu un sommet national sur le sport sûr en 2019, où sept énoncés fondés sur l'étude et sur les discussions ayant eu lieu ont fait consensus et ont été finalisés.

Deux des étapes primordiales décidées pendant le sommet consistaient à élaborer un code universel de conduite et à établir un organisme tiers indépendant de niveau national pour mener les enquêtes. Non seulement ces étapes ont-elles été réalisées, mais le travail s'est poursuivi quant aux cinq autres énoncés consensuels. AthlètesCAN se sert des conclusions de l'étude et des énoncés comme lignes directrices dans la prise de décisions et dans le travail relatif au sport sécuritaire.

Le Code de conduite universel pour prévenir et contrer la maltraitance dans le sport a été publié en décembre 2019 et a été révisé à de nombreuses reprises depuis. Il s'agit d'une réussite incroyablement importante pour le monde sportif. Grâce à la création d'une norme relative au comportement dans le monde du sport au Canada, nous avons un cadre qui peut servir de fondement à toutes nos initiatives à venir.

Le Bureau du Commissaire à l'intégrité dans le sport du Canada a aussi été établi récemment. La mise sur pied du Bureau, combiné au fait que tous les organismes sportifs nationaux sont tenus d'y adhérer, témoigne du travail qui a été accompli à l'échelle nationale depuis notre étude de 2019. Il reste encore beaucoup de chemin à faire, mais des progrès ont déjà été faits.

AthlètesCAN est d'avis que le plus important pour l'avenir est de sensibiliser toutes les parties prenantes aux types de mauvais traitements dans le monde du sport. Cette sensibilisation doit être faite auprès des athlètes, des entraîneurs, des directeurs de la haute performance, du personnel des organismes sportifs nationaux, des directeurs généraux, du personnel des organismes de soutien médical, du personnel technique, du personnel de soutien, du personnel médical, des membres des conseils d'administration et bien d'autres. Tous doivent être mobilisés.

Nous ne pouvons pas aller de l'avant et prévenir les mauvais traitements à moins que tous les intervenants du monde sportif sachent de quoi il s'agit et qu'ils connaissent les responsabilités de chacun pour prévenir ce type de comportements. Pour y arriver, il nous faut adopter une méthode de sensibilisation complète à plusieurs niveaux fondée sur la recherche et sur les principes du Code de conduite universel pour prévenir et contrer la maltraitance dans le sport.

Nous ne pouvons nous fier uniquement à des formations en ligne et à des ressources qu'on peut avoir fini de parcourir en quelques clics. Nous avons besoin d'un organisme qui prendra la responsabilité d'élaborer ces formations, de les mettre sur pied, de les diffuser et de les maintenir dans l'ensemble du monde sportif, sans coût supplémentaire pour ceux qui les suivent.

Enfin, et c'est peut-être l'élément le plus important, il faut que tous se conforment à ces initiatives et que des vérifications soient menées pour s'assurer que les organisations sportives nationales rendent des comptes. Cela doit aussi être le cas pour tous les programmes, politiques, et ententes déjà en place dans le système du sport. Nous ne pouvons plus nous fier à l'intégrité des organisations pour nous assurer que toutes ces mesures sont respectées par toutes les parties prenantes.

En conclusion, j'aimerais ajouter que la mise en œuvre des mesures mentionnées doit être pancanadienne. Bien qu'il s'agisse d'un enjeu qui dépasse le mandat d'AthlètesCAN, nous reconnaissons la nécessité d'avoir un commissariat à l'intégrité dans le sport dans toutes les provinces et tous les territoires du Canada. Cette idée s'applique aussi aux formations que j'ai abordées aujourd'hui.

Je vous remercie pour le temps et l'attention que vous accordez à cet important sujet.

• (1130)

La présidente: Merci beaucoup, monsieur Hedges.

Le dernier témoin est M. MacIntosh Ross, professeur adjoint à l'Université Western et coordonnateur du groupe Chercheurs contre les abus dans les Sports au Canada.

Monsieur Ross, vous disposez de cinq minutes.

M. MacIntosh Ross (professeur adjoint, Western University, Chercheurs contre les abus dans les Sports au Canada): Merci.

Je m'appelle MacIntosh Ross. Je suis le coordonnateur de Chercheurs contre les abus dans les sports au Canada. Nous sommes plus d'une centaine de professeurs et des dizaines d'étudiants de premier et deuxième cycles.

Le but ultime de notre groupe est de faire entendre et d'amplifier les voix des survivants. Lorsque j'ai créé cette organisation avec quelques collègues animés du même esprit, nous estimions que ces voix suffisaient déjà à susciter une enquête nationale, mais la raison pour laquelle je m'implique en particulier n'a pas vraiment été mentionnée publiquement. C'est très simple.

En écoutant les courageux survivants qui se sont manifestés pour demander une enquête, je me suis revu petit garçon, alors que je n'avais que 10 ans. Tout comme Gordon Stuckless, le tristement célèbre agresseur des Maple Leaf Gardens, un homme en qui j'avais confiance a essayé de me pousser à me livrer à des actes sexuels dans le cadre d'un sport. Dans mon cas, il a exploité ma passion pour le gardien de but Patrick Roy. Il m'a offert une carte de hockey que je ne pouvais d'aucune façon m'offrir, à condition que je lui masse simplement les parties génitales. J'ai eu de la chance. J'ai dit « non » et j'ai pu filer, mais le mal était fait, et le mal est toujours là. Chaque fois qu'un survivant est ignoré lorsqu'il demande une enquête nationale, cette partie de moi, ce petit garçon, craint qu'il n'y ait pas de changement significatif et durable dans ce système.

Il m'a fallu des années pour en parler à mes parents. Pour les survivants du sport, se confier peut être une expérience atroce, mais ils le font parce qu'ils veulent que cela cesse. Ils veulent que la prochaine génération d'athlètes n'ait plus à faire face à cette situation. Ils veulent qu'il y ait un espace sûr pour le sport au Canada.

À Chercheurs contre les abus dans les sports au Canada, nous sommes plus d'une centaine à affirmer, de concert avec les survivants, qu'une enquête nationale est nécessaire et qu'il s'agit d'une question de droits de la personne qui touche tout le monde, de la base à l'élite. Les agressions sont très diverses: racisme, discrimination fondée sur la capacité physique, discrimination fondée sur l'âge, discrimination fondée sur le sexe. Elles sont manifestes et systémiques. Des athlètes, des entraîneurs, des officiels et même des spectateurs en sont victimes. Les agressions peuvent être physiques et psychologiques. La situation est absolument incontrôlable.

Les administrateurs sportifs n'ont pas ce qu'il faut pour favoriser le type de changement significatif et durable dont le système a be-

soin. Les mécanismes existants ne peuvent pas suffire à résoudre la crise actuelle des agressions dans les sports au Canada. Ce n'est pas Sport Canada qui va résoudre cette crise ni une extension de Sport Canada, car il ne s'agit pas d'un problème purement lié au sport. Il s'agit d'une question de droits de la personne dans le cadre de la pratique sportive. Si je me blesse au genou en donnant une conférence, je ne vais pas aller voir un autre historien pour obtenir un diagnostic parce que cela s'est produit dans une salle de classe; je vais aller voir un médecin.

En ce moment, le sport ne peut pas compter sur le sport. Il doit faire appel à des experts en droits de la personne, à des professionnels de la santé et à des juristes indépendants. Nous le savons. Je pense que nous le savons tous. La Coalition canadienne pour les droits des enfants le sait. Elle réclame elle aussi une enquête nationale, à juste titre.

Il y a beaucoup de choses que j'aimerais dire, mais je vais m'en tenir à l'essentiel. Je tiens à souligner que le premier ministre et moi-même sommes tous deux des boxeurs. Beaucoup de gens pensent que la boxe est un sport solitaire, mais ce n'est pas le cas. Vous avez dans votre coin des gens qui veillent à vos intérêts.

• (1135)

Les politiciens, comme les boxeurs, peuvent parfois se laisser emporter par le feu de la compétition, mais il faut parfois que notre entraîneur jette l'éponge et nous sauve de nous-mêmes. J'espère que M. Trudeau se rangera dans le coin du peuple canadien. Il faut jeter l'éponge et sauver de lui-même le système sportif. Ce n'est pas un acte de capitulation. Ce n'est pas un acte de jugement à l'encontre des personnes impliquées. C'est un acte d'amour — pour les athlètes, les entraîneurs et les officiels qui ont besoin de vous plus que jamais. Jetez l'éponge.

Merci.

La présidente: Merci beaucoup, monsieur Ross.

Cela met fin aux déclarations liminaires des témoins. Nous allons passer aux questions. Le premier tour est de six minutes. Chaque intervenant a six minutes pour ses questions et les réponses. Par conséquent, pour gagner du temps, je demanderai à tous les intervenants d'être aussi clairs et précis qu'ils le peuvent.

Nous commençons par les conservateurs, avec Marilyn Gladu.

Mme Marilyn Gladu (Sarnia—Lambton, PCC): Merci, madame la présidente.

Je tiens à remercier tous nos témoins d'aujourd'hui.

J'aimerais tout particulièrement vous remercier, monsieur Sheehan, au nom de l'ensemble du Comité. Nous sommes ravis que vous soyez ici. En racontant votre histoire, vous allez déclencher des actions concrètes et donner de l'espoir à de nombreuses personnes. Je vous remercie de votre témoignage aujourd'hui.

Je commencerai par dire qu'il est évident, d'après tous les témoignages que nous avons entendus, que lorsqu'une personne accuse quelqu'un d'agression sexuelle ou de toute autre forme d'agression dans un contexte sportif, l'affaire ne va nulle part. Dans le milieu sportif, on cherche à tout prix à protéger les coupables. Aucune mesure n'est prise. Si l'on saisit des instances telles que le Bureau du commissaire à l'intégrité dans le sport, il ne se passe rien. Le dossier se rend alors jusqu'à Sport Canada, et là encore, rien ne se passe. L'affaire aboutit au cabinet de la ministre et, là encore, rien ne se passe.

Il me paraît évident qu'il faut prendre des mesures immédiates, même avant une enquête nationale susceptible de prendre beaucoup de temps et de coûter très cher. J'ai été animatrice auprès de jeunes pendant des années; je participais à l'école du dimanche. Chaque fois qu'il y avait des allégations d'agression, elles étaient transmises à la police pour qu'un rapport soit établi. Il y avait un registre. Les gens devaient se soumettre à une vérification de la police pour montrer qu'aucune plainte n'avait été déposée contre eux afin qu'ils puissent continuer à exercer leur fonction.

Quand j'entends parler d'entraîneurs qui ont commis des agressions et qui ont ensuite déménagé à l'autre bout du pays pour trouver un autre emploi, et de PDG qui n'ont rien fait quand ils ont été témoins d'agressions et qui ont trouvé un autre emploi, il me semble évident que le problème doit être réglé en dehors de la sphère sportive.

Je vais commencer par vous, monsieur Sheehan. Êtes-vous d'accord avec cela? Quel est votre point de vue?

M. Ryan Sheehan: Oui, je suis d'accord. J'ai signalé mon cas à la police. Les agressions que j'ai subies se sont produites sur des territoires différents. J'ai donc porté plainte auprès de deux services de police différents. À l'un des services de police, on m'a dit que la meilleure chose à faire était d'intenter une poursuite civile. À l'autre, ma plainte suit son cours. Dans bien des cas, les problèmes sont liés à la compétence de la police, en ce qui concerne le lieu où l'incident s'est produit. Je sais pertinemment que mon agresseur a fait l'objet d'autres rapports de police et que personne n'a rien fait.

Je ne sais pas comment réparer le système sportif. Je pense que la plupart des solutions proposées qui ne reposent pas sur une enquête nationale sont des solutions superficielles. Nous devons nous pencher sur les organismes nationaux de sport et sur ce qui se trouve au-dessus de ces organismes. Il ne faut pas simplement embaucher des personnes au sein de l'organisme national de sport en espérant que les effets se feront sentir jusqu'au bas de la structure.

Mme Marilyn Gladu: Madame Shore, j'aimerais aussi entendre votre opinion à ce sujet.

Mme Kim Shore: Mon point de vue est semblable au vôtre, si ce n'est que je pense qu'une enquête nationale n'a pas besoin de durer longtemps au point d'empêcher les gens de faire ce qu'ils font en ce moment même, comme l'ont prétendu de nombreux opposants.

Je pense que bon nombre des solutions proposées pourraient fonctionner, mais ce sont en effet des solutions superficielles. Tant que nous ne saurons pas vraiment ce qui se passe au-dessus du niveau des ONS, les personnes qui empêchent les administrateurs comme moi et les éducateurs comme Mme Glover d'apporter des changements concrets, dans les politiques qui sont adoptées, aucun d'entre nous ne peut vivre... parce que le soutien n'y est pas lorsque nous essayons de faire ce qu'il faut faire.

Mme Marilyn Gladu: Très bien.

J'aimerais passer à autre chose, pendant un moment, et m'adresser à vous, madame Glover. Je suis très intéressée par les meilleures pratiques que nous pourrions mettre en place ailleurs pour aider à prévenir de futures agressions. Vous êtes enseignante au secondaire et vous avez fait du travail sur ce sujet. J'ai trouvé intéressant ce que vous avez dit sur les cours et les programmes d'enseignement et de formation.

Qu'est-ce que vous recommanderiez comme façon de tirer parti de cela pour les entraîneurs, les athlètes et les dirigeants?

• (1140)

Mme Wendy Glover: Dans le cadre de notre programme, nous appliquons par exemple le principe du « respect dans le sport », dont beaucoup de gens ont entendu parler. Nous ne nous contentons pas de faire passer la certification. Nous suivons en fait les jeunes lorsqu'ils vont dans la communauté. Nous obtenons des commentaires, nous les évaluons et nous les encadrons tout au long de leur parcours. Nous ne leur disons pas simplement d'obtenir le certificat et de s'en tenir à cela. Nous ne leur disons pas que tout est beau et qu'ils peuvent se lancer.

Cela peut se faire par l'intermédiaire des enseignants et du système scolaire. Il s'agit d'embaucher des personnes capables de superviser les entraîneurs et les administrateurs pendant leur apprentissage de la façon d'appliquer l'information. En général, ils ne sont pas formés pour assurer le suivi et vérifier s'ils appliquent correctement l'information dans leur communauté.

Mme Marilyn Gladu: Merci.

Monsieur Hedges, vous avez parlé de prévention. Quelles seraient vos recommandations au Comité?

M. Robert Hedges: Mme Glover vient de l'évoquer: l'essentiel est d'éduquer les gens et d'apprendre à améliorer le système sportif. L'éducation est une bonne chose à tous les échelons, tout comme l'utilisation de toutes les ressources existantes pour faciliter et accélérer ce changement.

Mme Marilyn Gladu: J'ai l'impression que le BCIS et Sports Canada ne fonctionnent pas. Les témoins sont-ils d'accord pour dire que ces organismes devraient disparaître?

Madame Shore, nous vous écoutons.

Mme Kim Shore: Je crois que nous avons besoin d'un mécanisme de plainte géré en marge du sport. Le BCIS a été conçu par des universitaires et des dirigeants sportifs de longue date, entre autres, et ils travaillent tous dans le domaine du sport. Ce bureau est financé par Sport Canada, ce qui est problématique. Sortez-le de la sphère sportive.

J'ai parlé à quelqu'un qui faisait partie des premiers comités de planification du Code de conduite universel pour prévenir et contrer la maltraitance dans le sport — le CCUMS — et, je crois, du BCIS également. Lors de leurs réunions, ils réclamaient l'indépendance par rapport au sport, mais quelqu'un a mal compris cette demande et a pensé que l'indépendance par rapport au sport signifiait l'indépendance par rapport aux ONS, les organismes nationaux de sport. Ce que ces personnes demandaient, c'était une indépendance totale par rapport à l'ensemble du sport, à Sport Canada, aux bureaux du ministère des Sports et à tout ce qui s'y rapporte. Ils voulaient une indépendance par rapport au sport.

Mme Marilyn Gladu: Mon temps est écoulé.

Si les autres témoins peuvent soumettre leur réponse au greffier, ce serait formidable.

Merci.

La présidente: C'est maintenant au tour de Tim Louis, pour les libéraux.

Monsieur Louis, vous disposez de six minutes.

M. Tim Louis (Kitchener—Conestoga, Lib.): Merci, madame la présidente.

Merci à tous nos témoins d'aujourd'hui. Merci pour votre courage et pour vos histoires que vous relatez.

Je prends normalement beaucoup de notes, mais je n'ai pas été capable de le faire à cause des émotions qu'elles ont fait monter en moi.

Madame Glover, je pense que je vais commencer par vous.

Pouvez-vous nous en dire plus sur la façon dont nous pouvons mieux éduquer les gens qui encadrent les athlètes? Vous semblez être dans la situation idéale, concernant les mesures contre le harcèlement et la discrimination... Quelles améliorations pouvons-nous apporter pour avoir des stratégies efficaces?

Nous entendons parler de suivre des cours en ligne et de cocher une case, peut-être de cours en personne, avec certification, mais ce n'est pas assez.

Comment pouvons-nous faire bouger les choses?

Mme Wendy Glover: Je pense que nous devons avoir un système pour éduquer les parents et un autre pour éduquer les athlètes. J'ai beaucoup d'étudiants âgés de 16 ou 17 ans qui sont sur le point de quitter le sport, et ils n'ont aucune idée qu'il existe des lignes directrices pour le développement à long terme des athlètes. Ils pratiquent leur sport depuis 10 ans et ne savent pas qu'il suffit de consulter les sites Web de Hockey Canada ou de Canada Soccer pour savoir exactement ce qui devrait se produire dans chaque groupe d'âge. Ils n'en reviennent pas de n'avoir jamais vu cela auparavant.

Pourquoi cela ne leur est-il pas expliqué clairement, à eux et à leurs parents? Pourquoi ne retrouve-t-on pas la marche à suivre pour signaler un cas de maltraitance sur les sites Web de chaque organisation? Si je soupçonne un tel cas à l'école, je sais exactement à qui m'adresser et ce que j'ai à faire, et cela se fera le jour même.

Il y a des lacunes au chapitre de l'éducation des parents. La raison pour laquelle ils se comportent souvent mal, c'est parce que nos athlètes sont complètement désillusionnés par rapport au processus en place et ne le comprennent pas.

M. Tim Louis: Il est donc important d'éduquer les athlètes eux-mêmes, les parents, les entraîneurs et l'administration. Merci beaucoup. C'est très instructif.

Que dites-vous à des entraîneurs qui sont d'anciens athlètes et qui vous disent qu'il en a toujours été ainsi, qu'ils ont vécu la même chose et qu'ils s'en sont pourtant bien sortis? Comment abordez-vous cette question?

• (1145)

Mme Wendy Glover: Pour être honnête, c'est ce que l'on entend constamment. Parce qu'ils ont été des athlètes dans une discipline, ils pensent savoir comment diriger d'autres athlètes. Malheureusement, ce n'est pas le cas. Ils sont très doués pour l'aspect technique et tactique du sport, mais il y a tout de même des lacunes pour ce qui est d'appliquer efficacement leurs connaissances en fonction des groupes d'âge. Il faut tenir compte du stade de développement de l'enfant ou de l'adolescent, de l'expérience réelle de l'entraîneur et de l'expérience administrative. À mon avis, c'est là où se situent les lacunes. On n'enseigne pas un sport à un enfant de 12 ans comme on le ferait à un jeune de 15 ans ou encore à un adulte de 18 ans qui se retire.

La professionnalisation du sport se produit souvent très tôt. Il n'y a pas beaucoup de professionnels ni beaucoup d'adultes. Il faut que ce soit mieux adapté aux divers groupes d'âge.

M. Tim Louis: Merci.

Madame Shore, il y a un déséquilibre, c'est le moins qu'on puisse dire. Nous voulons tous protéger nos enfants et veiller à leur bien-être, mais nous voulons aussi leur donner la possibilité de s'épanouir et de réussir.

En même temps, vous parlez de la création d'une culture axée sur le développement d'athlètes de haut niveau. On pousse les enfants à devenir des athlètes d'élite très jeunes. Quel est le modèle à suivre pour que cela se fasse de manière équilibrée? Existe-t-il un bon exemple, ici ou ailleurs, ou un moyen de procéder de manière équilibrée?

Mme Kim Shore: Je reviens sans cesse à l'enquête nationale. Les gens doivent avoir la possibilité de s'adresser à quelqu'un qu'ils estiment neutre; c'est la seule solution possible, à mon avis. Je ne parlerai à aucune personne associée au monde du sport en ce moment. On m'a fait des reproches publiquement dans un rapport national parce que je ne m'étais pas exprimée. J'étais trop effrayée, car je craignais d'être pointée du doigt.

Je pense que nous devons mettre en place une structure sûre qui se penche sur le sport en dehors du milieu sportif et qui commence à définir des mandats très clairs sur la manière dont nous allons aborder ce problème. Je pense que la politique nationale sur la sécurité dans le sport a un rôle à jouer et qu'elle ne doit pas seulement s'appuyer sur les conversations anecdotiques, mais aussi sur les preuves recueillies par une personne de l'extérieur, une personne neutre. C'est à partir de là que l'on peut élaborer la politique sur le sport. On commence à changer la culture. Il faut partir de la base, comme le dit Wendy, et éduquer toutes les parties prenantes.

Il s'agit d'un processus de longue haleine. Cela va prendre un certain temps. Nous pouvons faire des choses en cours de route, mais il faudra procéder étape par étape.

M. Tim Louis: D'accord. Merci.

Il me reste une minute, alors j'aimerais vous entendre, monsieur Sheehan.

Vous avez dit avoir perdu tout espoir, et pourtant, vous êtes ici. Vous êtes ici et vous êtes une source d'inspiration pour les jeunes.

Quel message d'espoir pouvez-vous adresser à cette jeune génération pour qu'elle sache que vous parlez au nom de tant de personnes qui ne sont pas ici?

M. Ryan Sheehan: J'encouragerais certainement d'autres survivants à se manifester. Je pense qu'aujourd'hui, les gens peuvent dénoncer et s'exprimer plus que jamais auparavant. Toutefois, il reste encore beaucoup de travail à faire pour que les gens se sentent en parfaite sécurité. Il existe des coalitions. Il y a des universitaires. Il y a toutes sortes de coalitions dans les sports où les gens se regroupent et racontent leurs histoires. Je pense que le moment est venu. Chaque petit pas... Je ne sais pas si mon témoignage aura une influence sur le cours des choses, mais on ne peut pas abandonner ce qu'on aime. J'aime la gymnastique. Elle a toujours fait partie de ma vie. J'espère que nous réussirons à changer les choses, ne serait-ce qu'un peu.

M. Tim Louis: Je vous assure que tous vos témoignages sont importants et permettent de changer les choses. Merci.

Merci, madame la présidente.

La présidente: Je cède maintenant la parole à M. Sébastien Lemire, du Bloc québécois.

Vous disposez de six minutes, monsieur Lemire.

[Français]

M. Sébastien Lemire (Abitibi—Témiscamingue, BQ): Merci, madame la présidente.

Merci à chacun des témoins de leurs témoignages, qui sont tous plus poignants les uns que les autres. Cela nous aide à faire la lumière sur la pratique sécuritaire du sport.

Je remarque que les gens dans la salle ont aussi plaidé en faveur d'une enquête publique indépendante, parce que, dans bien des cas, le système actuel ne sert qu'à se protéger lui-même. Pour cette raison, il n'a pas permis de rendre justice.

J'aimerais commencer par poser des questions à M. Hedges, d'AthlètesCAN.

Monsieur Hedges, j'imagine que vous avez suivi les témoignages de jeudi dernier dans le cadre de cette étude et de celle du Comité permanent de la condition féminine.

En tant que membre du conseil d'administration d'AthlètesCAN, quelle est votre réaction aux témoignages d'aujourd'hui?

Quelle mesure votre conseil d'administration entend-il prendre par rapport à ce qui est présenté aujourd'hui, particulièrement en ce qui a trait aux sévices subis par les athlètes?

[Traduction]

M. Robert Hedges: Pourriez-vous être un peu plus précis?

Vous voulez dire, de façon générale, en ce qui concerne la pratique sécuritaire des sports?

• (1150)

[Français]

M. Sébastien Lemire: Abordez-vous ces questions au sein du conseil d'administration?

Selon ce que je perçois, beaucoup des ressources gouvernementales ou financières, ou encore des ressources en matière de services-conseils passent par AthlètesCAN. On vous donne beaucoup de crédibilité, mais, lorsque vient le temps d'agir, votre organisation reste plutôt passive. On sent qu'il y a beaucoup de proximité entre votre conseil d'administration et Mme Kerr, de l'Université de Toronto, et ITP Sport. On sent que les choses tournent souvent en rond et servent à légitimer le statu quo.

J'ai de la difficulté à vous voir comme faisant partie de la solution.

Quand vous entendez des témoignages comme ceux présentés aujourd'hui, réfléchissez-vous à la façon dont vous pourriez agir, tout simplement?

[Traduction]

M. Robert Hedges: Je vous remercie pour vos précisions.

Oui, à AthlètesCAN, nous écoutons tous les témoignages. Nous travaillons dans le domaine. Comme je l'ai dit, nous avons réalisé des études. Nous sommes...

[Français]

M. Sébastien Lemire: Madame la présidente, il n'y a pas d'interprétation.

[Traduction]

La présidente: Nous allons nous arrêter un instant pour voir ce qui se passe.

Merci.

M. Robert Hedges: Aimerez-vous que je recommence du début?

[Français]

M. Sébastien Lemire: Oui, s'il vous plaît. L'interprétation fonctionne maintenant.

[Traduction]

M. Robert Hedges: Chez AthlètesCAN, notre conseil d'administration s'efforce d'écouter et de parler au plus grand nombre d'athlètes possible, puis d'essayer d'instaurer un changement. Nous travaillons dans le domaine du sport sécuritaire. Nous travaillons également dans divers domaines pour soutenir les athlètes, notamment en ce qui a trait au financement, à l'augmentation du financement, aux ententes avec les athlètes et à la gouvernance. Nous cherchons à enseigner et à accomplir différentes choses dans ces domaines, et pas seulement en ce qui concerne la sécurité dans le sport. Cependant, c'est un domaine essentiel à l'heure actuelle.

Mme Kerr n'a aucune influence sur le travail du conseil d'administration. Elle réalise des études à divers moments, mais elle n'exerce aucune influence sur les activités quotidiennes d'AthlètesCAN.

[Français]

M. Sébastien Lemire: Combien d'argent AthlètesCAN a-t-il versé à Mme Kerr, au cours des cinq dernières années, pour de la recherche ou pour autre chose?

Pouvez-vous nous fournir cette information?

[Traduction]

M. Robert Hedges: Je n'ai pas la réponse à cette question. Je vais devoir me renseigner. La plupart du temps, on a recours à ses services pour faire de la recherche, mais je ne sais pas le montant que cela représente.

[Français]

M. Sébastien Lemire: Je me questionne également sur le rapport que vous entretenez avec les athlètes. Comme on le sait, une quinzaine de disciplines sportives ont largué votre organisation et ont coupé tous les liens avec celle-ci.

Comment votre organisation voit-elle toutes ces demandes de retrait et ces démonstrations d'un manque de confiance?

Le conseil d'administration a-t-il tenu des discussions en vue de trouver des solutions et de corriger le tir?

Cela permettrait de maintenir la confiance des athlètes envers votre organisation.

[Traduction]

M. Robert Hedges: Notre organisation s'efforce de discuter avec tous les groupes. Nous avons parlé aux équipes de bobsleigh et d'aviron. Nous avons communiqué avec différents groupes de gymnastique il y a environ un an. Nous essayons de les soutenir en ligne. Nous cherchons toujours à améliorer notre travail.

Vous avez dit que nous avons beaucoup de ressources. En réalité, jusqu'à il y a un an et demi, nous n'avions qu'un employé et demi, donc nous n'avons pas beaucoup de personnel. Notre conseil d'administration est composé de bénévoles et beaucoup d'entre nous y travaillent bénévolement à temps partiel.

Nous essayons toujours de faire le maximum avec les ressources limitées dont nous disposons. Nous savons que nous ne sommes pas parfaits, mais nous nous efforçons d'améliorer le paysage sportif.

[Français]

M. Sébastien Lemire: Vous avez commandé un rapport sur la violence et la maltraitance, et un sondage a été réalisé auprès de 1 000 athlètes. Cette étude a été réalisée par Mme Erin Wilson et par Mme Kerr.

Quelles ont été les conclusions de cette étude?

Évidemment, le problème central, c'est le besoin, pour les athlètes, d'avoir un lieu sécuritaire pour parler de leur expérience, pour faire avancer les choses en société. Cela est très important pour faire en sorte que la pratique du sport soit saine et sécuritaire. Il faut revoir la façon dont on fait partie d'un sport.

Êtes-vous en faveur de la tenue d'une commission d'enquête indépendante?

Aujourd'hui, plusieurs témoins ont réclamé la tenue d'une telle commission, et nous en entendons parler depuis plusieurs mois. En effet, de plus en plus de fédérations d'athlètes prennent position en ce sens.

• (1155)

[Traduction]

M. Robert Hedges: Pour répondre à la première partie de votre question sur les conclusions de cette étude, j'y ai fait allusion au début de mon intervention. Parmi les conclusions de cette étude, mentionnons la performance à tout prix; la normalisation des mauvais traitements; le manque d'attention accordée à l'équité, à la diversité et à l'inclusion; une culture de la peur et du silence; et le manque de confiance envers les organismes pour traiter les cas. Ce sont les principaux thèmes qui sont ressortis de cette étude, et le dernier est sans aucun doute l'un des plus grands obstacles, comme l'ont mentionné les autres témoins.

Si les athlètes ont l'impression qu'il n'y a aucun mécanisme en place leur permettant de déposer une plainte en toute confiance, alors ils se sentent désespérés et sans recours. Ils doivent pouvoir s'adresser à une organisation. Nous avons le Bureau du commissaire à l'intégrité dans le sport pour l'instant. Il n'est pas en place depuis assez longtemps, selon moi, pour qu'on puisse évaluer pleinement son travail, mais il est similaire au Centre canadien pour l'éthique dans le sport.

La présidente: Je vous demanderais de conclure, monsieur Hedges. Merci.

M. Robert Hedges: Pour ce qui est de la dernière partie de votre question, nous ne sommes pas contre la tenue d'une enquête nationale. Nous essayons de travailler avec ce qui est déjà en place, et c'est pourquoi nous nous concentrons sur l'éducation et la gouvernance.

La présidente: Je cède maintenant la parole à M. Peter Julian, du Nouveau Parti démocratique. Vous disposez de six minutes.

M. Peter Julian (New Westminster—Burnaby, NPD): Merci à nos témoins, et en particulier à M. Sheehan et à Mme Shore. Il n'y a pas de mots pour exprimer à quel point nous sommes désolés de ce que vous, et tant d'autres athlètes, avez vécu.

Nous avons un système qui a permis aux prédateurs et aux agresseurs d'agir en toute impunité, et il n'y a eu jusqu'à présent aucune réaction de la part du gouvernement fédéral, ou des organismes fédéraux, pour remédier à cette situation. Nous devons veiller à ce que nos athlètes puissent pratiquer leur sport dans un environnement sécuritaire. Nous y tenons tous.

Le Comité a travaillé de manière non partisane pour trouver des solutions. Je suis profondément attristé par ce que vous nous avez dit aujourd'hui. À mes yeux, cela ne fait que confirmer à quel point il est important d'agir dans ce dossier.

Nous avons vu un certain nombre d'organisations qui ont tout simplement échoué à la tâche. Gymnastique Canada semble être l'une d'entre elles. Ian Moss, le PDG, a démissionné. Il y a eu les cas scandaleux et déplorables d'Alex Bard et de Scott McFarlane, et de tant d'autres.

Croyez-vous que Gymnastique Canada met en place toutes les mesures nécessaires pour protéger les athlètes et leur assurer un environnement sécuritaire? Si non, qu'est-ce que Gymnastique Canada pourrait faire pour vous rassurer?

M. Ryan Sheehan: Personnellement, je n'ai pas confiance en Gymnastique Canada.

M. Moss aurait démissionné, mais aucune date ne nous a été communiquée concernant sa démission. Il était également directeur de la haute performance au sein de Gymnastique Canada, ce qui signifie qu'il choisissait les membres des équipes nationales et qu'il s'occupait de nombreuses questions connexes. Je ne sais pas ce qu'il en est exactement. Il y a eu une personne responsable du sport sécuritaire à Gymnastique Canada pendant quelques années, mais elle est partie. Je crois que c'était en septembre 2001. Après cela, pendant quelques années, toutes les plaintes relatives à la pratique sécuritaire du sport devaient être adressées directement à M. Moss.

Je n'ai pas confiance. S'il part, il emporte avec lui une tonne de connaissances et de renseignements que nous ne connaissons jamais. Le conseil d'administration actuel est en place depuis longtemps. Certains membres sont nouveaux. Lorsque M. Moss a démissionné, ils ont approuvé une déclaration disant : « Merci beaucoup pour vos services. Vous avez fait beaucoup pour le sport sécuritaire. »

M. Peter Julian: Allez-y, madame Shore.

Mme Kim Shore: Je suis d'accord avec M. Sheehan.

Je tiens ici dans ma main la déclaration d'une jeune survivante qui a été violée par son entraîneur dans les toilettes du gymnase lorsqu'elle avait 7 ans. Lorsqu'elle était adolescente, l'homme en question est retourné au gymnase après avoir purgé une peine d'emprisonnement pour des crimes sexuels commis sur d'autres enfants, mais pas sur elle. En 2015, elle a déposé une plainte auprès de la police. Aucun des entraîneurs ou dirigeants dans sa province ne s'est manifesté. Personne n'a voulu dire la vérité. Ils ont tous fermé les yeux là-dessus et se protègent les uns les autres. Bon nombre des entraîneurs qui savaient qu'il était dans le gymnase avec elle entraînent aujourd'hui des équipes nationales. Ils sont toujours en fonction et sont de connivence pour protéger un homme qui a déjà été en prison, un prédateur connu. Comme cela n'a rien donné avec la police, elle a intenté une poursuite au civil et a passé huit ans... Ce mois-ci, elle était censée avoir une audience. Six semaines avant l'audience, tous les défenseurs ont accepté un règlement. Ils ont finalement reconnu qu'il y avait eu des actes répréhensibles.

Cependant, c'est une trahison de la part du système. Elle nous a dit — et cela ressemble à ce que M. Sheehan nous a dit plus tôt — que cette trahison de la part du système et des personnes en qui elle avait confiance l'a brisée davantage que l'agression dont elle a été victime à l'âge de 7 ans.

Je pense que les personnes qui élaborent toutes nos politiques, du sommet jusqu'au bas de l'échelle, doivent reconnaître le grave préjudice qu'elles causent. La négligence et les conflits d'intérêts... Je ne veux pas dénigrer qui que ce soit, car certaines personnes sont bien intentionnées. Elles ont peut-être perdu leurs objectifs en cours de route. J'ose espérer que ce ne sont pas des personnes malveillantes.

Les mêmes personnes que vous avez fait comparaître la semaine dernière profitent de la maltraitance dans le sport. Elles font peut-être du bon travail. Je ne sais pas qui fait du bon travail et qui n'en fait pas, mais certains profitent du fait que la situation ne change pas et que les mauvais traitements se poursuivent. S'il n'y a pas de mauvais traitements, à quoi bon faire une étude? Si tout ce dont nous avons besoin, c'est de l'éducation — si c'est la seule recommandation qui ressort des comités devant lesquels j'ai témoigné —, tous ceux qui s'occupent de l'éducation vont gagner beaucoup d'argent. Cependant, ils en sont réduits à deviner ce qu'il convient de faire. Même si ces personnes sont bien intentionnées, elles doivent s'appuyer sur des données probantes. Nous n'allons pas communiquer nos données à aucun des chercheurs qui ont comparu devant ces comités.

• (1200)

M. Peter Julian: Ces histoires horribles expliquent pourquoi il faut tenir une enquête nationale et pourquoi nous devons donner un nouveau souffle au monde du sport au Canada: le sport doit pouvoir se pratiquer en toute sécurité. Nous nous sommes tellement éloignés de ce que nous devrions mettre en place.

Mme Kim Shore: Ces histoires témoignent d'un échec systématique.

Nous ne voulons pas demander à des survivants de raconter les choses horribles et embarrassantes que Ryan et moi avons dû dire aujourd'hui. Nous ne voulons pas que d'autres personnes aient à le faire. Nous voulons que les récits nous aident à comprendre ce qui fait défaut dans le système, y compris les modèles de financement et les relations entre les différentes organisations. Les organisations sont peut-être bonnes, mais il y a des personnes au sein de ces organisations qui...

J'ai travaillé avec un PDG qui a fermé les yeux sur des cas de maltraitance au fil des ans. Tous ces cas remontent à plus de 20 ans. Si vous cachez quelque chose et qu'on commence à parler de sport sécuritaire, vous ne direz rien. Vous allez essayer de dissimuler ce qui s'est passé ainsi que votre manque de jugement, au lieu de dire: « Vous savez quoi? J'ai commis une erreur il y a cinq ans. J'ai laissé un homme s'en tirer à bon compte et je n'aurais pas dû », ou « J'aurais dû imposer une sanction, mais je ne l'ai pas fait ».

La présidente: Merci, madame Shore.

Nous allons maintenant entamer la deuxième série de questions. Je cède la parole à M. Martin Shields, du Parti conservateur.

M. Martin Shields (Bow River, PCC): Merci, madame la présidente.

Je remercie les témoins d'être ici aujourd'hui. Je vous suis très reconnaissant, car j'ai été moi-même entraîneur bénévole dans la collectivité et j'ai organisé des séances d'entraînement dans les écoles.

Madame Glover, il y a un élément qui est absent: les parents. Je connais très bien une mère qui s'est adressée à l'organisation. L'organisation l'a dirigée vers une tierce partie.

Elle s'est adressée à la police, qui est allée de l'avant avec la plainte. L'organisation tierce s'occupe maintenant de l'affaire, mais l'organisation d'origine s'en est lavé les mains. Elle et son enfant sont donc victimes pour une deuxième fois.

Qu'en est-il des parents? Comment faire pour qu'ils ne soient pas à nouveau des victimes? Les parents se sentent déjà énormément coupables de ne pas avoir réussi à protéger leur enfant.

Mme Wendy Glover: Cela va au-delà de mes compétences, d'où l'importance...

M. Martin Shields: Vous avez parlé des parents à quelques reprises. C'est la raison pour laquelle je vous pose la question.

Mme Wendy Glover: ... de bien les éduquer sur tous les aspects du sport et sur ce qui est approprié, selon l'âge... Comme je l'ai dit, les systèmes de dénonciation en place ne sont pas clairs.

En tant que parent ayant élevé des enfants dans le monde du sport, je ne saurais même pas où trouver ces informations moi-même. En tant qu'enseignante, comme je l'ai dit, je sais très bien ce que je ferais si je soupçonnais ou si l'on m'informait qu'un élève a été victime d'une agression.

Il y a un décalage entre la façon dont nous les aidons dans le sport et... Je n'ai pas la réponse à cette question, c'est d'ailleurs pourquoi nous sommes ici pour chercher de l'aide.

• (1205)

M. Martin Shields: Je pense que c'est essentiel, et je me demande si d'autres témoins voudraient aborder cet aspect.

Vous nous avez raconté des histoires, mais qu'en est-il de votre famille? De vos frères et sœurs? De vos parents? Comment ont-ils vécu cela?

Mme Kim Shore: J'ai une fille gymnaste. Comme j'aimais la gymnastique, j'ai permis à ma fille de l'essayer. Elle s'est découverte une passion, mais elle a été maltraitée physiquement, émotionnellement et psychologiquement. Elle souffre aujourd'hui d'une douleur chronique au poignet à cause d'une blessure.

J'ai déposé une plainte auprès de Gymnastique Canada alors que j'étais membre du conseil d'administration et j'ai dit: « S'il vous plaît, ne m'accordez pas de traitement de faveur », et quatre ou cinq autres familles du même club ont déposé une plainte en même temps que moi.

Je n'ai pas eu de nouvelles pendant huit ou neuf mois, puis j'ai reçu un appel d'ITP Sport me disant que je devais reformuler ma plainte sur la feuille officielle et indiquer les aspects de la politique qui avaient été enfreints, selon moi, par les entraîneurs. J'ai tout de suite fondu en larmes, alors que je suis censée être cette femme sensibilisée... Vous savez, j'ai participé à l'élaboration de certaines politiques à Gymnastique Canada...

M. Martin Shields: Vous êtes la mère.

Mme Kim Shore: ... et c'était très accablant. Je vis chaque jour avec la culpabilité d'avoir laissé ma fille essayer ce sport.

M. Martin Shields: Merci.

M. Ryan Sheehan: Il m'a fallu environ 12 ans pour raconter à mes parents ce qui s'était passé, et même à ce moment-là, j'ai vraiment minimisé les choses. C'est lorsque j'ai publié mon message sur les réseaux sociaux qu'ils ont appris les détails. Je me sens surtout mal pour mes parents parce qu'ils ont remarqué un changement il y a environ 15 ans, lorsque les agressions ont commencé. Un jour, la lumière s'est éteinte dans les yeux de leur fils, et elle n'est jamais revenue. Ils m'ont vu, ces quatre dernières années, essayer de reconstruire ma vie et de retrouver un peu de lumière dans mes yeux. Je leur ai dit de ne pas me regarder aujourd'hui. Ils ne connaissent pas tous les détails, mais je suis sûr qu'ils les apprendront à un moment ou à un autre.

Les répercussions de la maltraitance ne se limitent pas à la victime. Cela touche mon entraîneur et mes coéquipiers. Lorsque je me présente à une compétition, je suis maintenant un paria, et cela se répercute sur beaucoup de gens, mon club, ma famille, mes amis. Un seul cas de maltraitance peut avoir de vastes répercussions...

M. Martin Shields: La mère dont j'ai parlé est maintenant isolée des autres parents parce qu'aucun d'entre eux n'a voulu aller plus loin. Elle est laissée à elle-même. Elle est tenue à l'écart, ce qui rend la situation très difficile compte tenu des processus existants. Même si un organisme dispose d'une structure ou d'un service indépendant auquel les parents peuvent s'adresser, ces derniers sont abandonnés dans un profond isolement. Que peut-on faire pour résoudre ce problème?

Mme Kim Shore: Le problème tient en partie au fait que les sanctions sont uniquement fondées sur une plainte, et ce, même s'il y a des témoins. On impose alors une suspension de deux ans à un individu qui a causé à un enfant des torts dont ce dernier peut subir les séquelles pendant de nombreuses années. L'entraîneur en prend pour deux ans parce qu'on a tenu compte d'une seule plainte, et ce, même s'il y a eu cinq témoins. En réalité, il aurait fallu considérer qu'il s'agissait de cinq plaintes et peut-être que l'individu aurait dû se voir imposer une suspension de 10 ans.

On peut se demander qui décide des sanctions imposées à ces individus.

Je peux vous le dire. J'aurai 52 ans dans deux jours, et les torts que j'ai subis à l'époque... Je croyais m'en être remise, parce que j'avais quitté le milieu du sport, mais lorsque je suis retournée dans le milieu, que j'ai constaté que le problème est systémique et que c'était maintenant ma fille qui en était victime... J'ai cru que je pourrais régler le problème pour elle, c'est pour cela que j'étais au club

tous les jours et que je m'efforçais de sensibiliser les entraîneurs. J'ai présenté des conférences à l'échelle provinciale et fait toutes sortes de choses. J'ai siégé à des conseils d'administration au sein de Gymnastique Canada, sans pour autant réussir à changer les choses.

La meilleure solution a été de sortir toute ma famille de là.

M. Martin Shields: Merci, madame la présidente.

La présidente: Nous allons maintenant entendre Mme Lisa Hefpner, pour les libéraux, qui dispose de cinq minutes.

Mme Lisa Hefpner (Hamilton Mountain, Lib.): Merci, madame la présidente.

Comme l'ont déjà fait mes collègues, je vous remercie tous du témoignage très important, émouvant et difficile que vous livrez aujourd'hui.

Monsieur Sheehan, comme mes collègues, je tiens à dire que je suis très heureuse que vous ayez réussi à surmonter les périodes terribles, difficiles et sombres que vous avez vécues, et que vous soyez ici pour raconter votre expérience et nous aider à apporter des changements.

Je veux signaler au Comité que, pas plus tard que la semaine dernière, le ministre St-Onge a déclaré que la question n'est pas de savoir s'il y aura une enquête, mais bien de déterminer la forme que prendra celle-ci et comment elle sera structurée. À mon avis, il est vraiment important de circonscrire certains des problèmes observés relativement à la culture, car ces problèmes ne concernent pas seulement la gymnastique, ou le soccer, ou le hockey.

L'un des sujets qui ont été abordés par le Comité est le fait que les organisations sportives mettent l'accent sur la victoire et sur le soutien aux athlètes qui démontrent un talent extraordinaire dès leur jeune âge, et qu'elles poussent les athlètes à dépasser les limites de la saine pratique du sport. C'est ainsi que les organisations procèdent, au lieu de mettre l'accent sur le sport comme une activité que tous devraient pratiquer parce que c'est amusant et sain, et que cela favorise la socialisation, sans compter les nombreux autres bienfaits intellectuels et physiques qui y sont associés.

Je vais commencer par vous, madame Glover. Que pensez-vous de l'idée que le milieu sportif ne porte pas son attention sur les bons aspects du sport?

• (1210)

Mme Wendy Glover: Je vous remercie de ce que vous venez de dire. Comme je l'ai dit plus tôt, c'est exactement ce qui se passe depuis 10 ou 15 ans... Le milieu tente de transformer les activités sportives chez les jeunes en vivier pour l'élite. Il faudrait plutôt adopter un modèle de développement à long terme des athlètes, ce qui permettrait à tout le monde de pratiquer un sport. Ce modèle comporte des aspects sociaux, émotionnels et physiques, ainsi que l'apprentissage du travail en équipe et de l'amour du sport. Il existe des filières pour ceux qui finissent par former l'élite d'un sport et qui vont au-delà de la catégorie d'âge U18 ou U21, soit 5 % des athlètes, et pour ceux qui gagneront peut-être de l'argent en pratiquant leur sport, c'est-à-dire moins de 1 % des athlètes.

Cette professionnalisation du sport semble se produire de plus en plus tôt et on semble avoir oublié, exactement comme vous l'avez mentionné, pourquoi on fait du sport. C'est une occasion de célébrer les amitiés et de saluer les bons entraîneurs qui veulent que les enfants reviennent d'année en année.

On s'est concentré sur le bilan des victoires et des défaites et sur l'humiliation des équipes qui ne se hissent pas au sommet de leur division, et ce, au détriment de enfants. L'utilisation accrue des médias sociaux pour communiquer les résultats des équipes et mettre en vedette les joueurs ou les athlètes de moins de 18 ans...

Je ne sais pas non plus comment on a autorisé la publication constante de contenu sur les enfants en ligne. D'autres parents et associations... J'ignore s'ils ont l'autorisation de faire cela, car si on souligne le succès d'un enfant dans un sport un jour donné, on souligne par le fait même l'échec d'un autre enfant. Quel effet cela a-t-il sur les enfants?

Il y a un miroir, ou plutôt un bocal, et les enfants sont constamment jugés. Ils tentent de monter ou de descendre au classement. Ils sont évalués. Ils ressentent un sentiment aigu de compétitivité, même dans les divisions inférieures.

Je suis particulièrement contre ce que j'appelle l'Halloween. Pourquoi déguise-t-on les enfants en athlètes professionnels quand ils ont 12 ou 13 ans? On ne fait pas cela dans les autres sports. Les nageurs ne se réunissent pas en maillot de bain pour prendre des photos. Lors des tournois de volleyball, les gens n'affichent pas toutes sortes de publications où les jeunes font figure d'athlètes professionnels. Cela se produit quand les enfants sont de plus en plus jeunes. Cela vient bouleverser le développement psychologique chez les enfants et crée de la confusion entre l'identité et le rôle chez les adolescents.

Au lieu de former des athlètes pour qui la pratique d'un sport est une activité, on accole aux jeunes une étiquette de joueur de soccer ou de joueur de basketball. Ce sont deux choses distinctes.

Je suis désolée. Je vais m'arrêter ici.

Mme Lisa Hefner: C'était une excellente réponse. Je vous remercie.

Je crois que cette situation ne fait pas que toucher les athlètes qui persistent dans la pratique d'un sport, mais qu'elle ostracise beaucoup d'enfants. En effet, beaucoup d'enfants pensent qu'ils ne sont pas faits pour les sports. Ils n'aiment aucun sport, ne ressentent aucun sentiment d'appartenance et ne savent pas jouer.

Il me reste seulement une minute, mais j'aimerais m'adresser à M. Hedges.

Vous avez dit que le pouvoir du Bureau du commissaire à l'intégrité dans le sport, le BCIS, devrait s'étendre aux provinces et aux territoires. Pourriez-vous nous en dire plus à ce sujet?

M. Robert Hedges: Il faut que la portée du BCIS, ou une version de celui-ci, soit nationale. Il doit y avoir un mécanisme de déclaration pour la base. Le mécanisme ne peut pas exister uniquement à l'échelle nationale.

Je ne sais pas précisément à quoi cela pourrait ressembler. C'est une question qui dépasse la portée d'AthletesCAN, mais nous en avons déjà discuté. Il doit y avoir une sorte de mécanisme de déclaration pour tous les échelons afin d'éviter, comme on l'a dit précédemment, qu'un entraîneur ou un employé d'un club quitte son poste — parce que personne ne veut tenter de poursuites contre lui —, puis aille travailler dans un club à l'autre bout du pays.

Il faut mettre en place des mécanismes de déclaration de ce genre pour qu'il y ait une trace documentaire ou une sorte de registre et que les personnes concernées soient écartées du monde du sport.

• (1215)

Mme Lisa Hefner: Merci.

La présidente: J'invite maintenant M. Sébastien Lemire à prendre la parole pour deux minutes et demie.

[Français]

M. Sébastien Lemire: Merci, madame la présidente.

Monsieur Sheehan ou madame Shore, je pense que le ministère des Sports accorde beaucoup d'importance à Mme Kerr.

Pourriez-vous nous parler de son rôle au sein de Gymnastique Canada et de votre expérience avec elle?

[Traduction]

M. Ryan Sheehan: Je dirais que l'expérience que j'ai vécue avec elle a été assez pénible. Au début, j'ai cru qu'elle allait m'aider et qu'elle allait s'occuper de la situation.

Elle est responsable du bien-être des athlètes pour Gymnastique Canada depuis plus de 30 ans. Selon moi, le milieu de la gymnastique n'est pas plus sécuritaire qu'il y a 30 ans, alors je me demande en quoi consiste son rôle. Je pense que l'assurance qu'elle a affichée la semaine dernière lorsqu'elle a déclaré qu'elle était au courant de tout et qu'ils avaient déjà des solutions...

Je n'ai entendu parler d'aucune solution dans le passé, et maintenant non plus.

[Français]

M. Sébastien Lemire: En politique, le sérieux qu'on accorde à une prise de position se concrétise souvent par du financement. Mme Kerr reçoit beaucoup d'argent en subventions de la part du gouvernement fédéral. Pourtant, selon ce qu'elle nous a dit à ce comité, la semaine dernière, elle n'est pas nécessairement en faveur de la tenue d'une enquête publique indépendante, car cela coûterait trop cher et nous avons déjà ces données.

Quelle est votre opinion à cet égard?

[Traduction]

Mme Kim Shore: Comme l'a dit M. Sheehan dans sa déclaration, c'est le comble de l'arrogance d'affirmer que l'on est au courant de tout ce qui se passe. Il est vrai qu'elle a fait de très nombreuses recherches sur la maltraitance des athlètes. Elle a défini et cerné le concept, mais cela ne nous aide pas nécessairement à régler les problèmes du système. Nous nous entendons tous pour dire qu'il y a de la maltraitance au sein du système.

À titre de membre du conseil d'administration, ce qui m'a le plus troublée, c'est que, d'après ce que j'ai compris, le poste d'agent responsable des questions liées au harcèlement au sein de Gymnastique Canada était un poste bénévole, ce qui était peut-être aussi le cas pour d'autres organisations sportives. Aucune surveillance n'était exercée. La personne qui occupait ce poste n'avait de comptes à rendre à personne. C'est comme si le poste avait été conçu pour une personne que l'on avait jugée digne de confiance il y a des dizaines d'années. Or, le poste a évolué et la situation s'est aggravée dans le milieu sportif.

J'ignore si Mme Kerr, ou quiconque occupant le même poste, pourrait se sentir contrainte de taire certaines choses par un directeur général. Dans mon témoignage, j'ai exposé les grandes lignes d'au moins trois occasions où j'ai pensé que quelqu'un allait avoir le courage moral de prendre la défense des athlètes, alors que, concrètement, elle — ou ils, je ne sais pas exactement — n'a même pas décidé de mener d'enquête sur la sécurité dans le sport. Ils ont décidé de traiter l'affaire comme une plainte relative aux ressources humaines.

Le problème, c'est que l'entraîneur concerné a alors commencé à dire autour de lui qu'il avait été congédié pour des motifs liés à la sécurité dans le sport. Or, le directeur général de Gymnastique Canada avait déjà publié une déclaration annonçant que l'entraîneur était parti pour des raisons personnelles. Ce dernier a donc pu obtenir un poste dans un autre club parce qu'aucune enquête sur la sécurité dans le sport, qui aurait sans doute jugé son comportement inapproprié, n'a été effectuée.

La présidente: Je vous remercie, madame Shore.

Je suis désolée de vous couper la parole, mais je dois surveiller l'horloge et m'assurer que tout le monde respecte le temps prévu. Je me sens très mal à l'aise de vous interrompre pendant que vous parlez de votre expérience en tant que survivante et des torts qui vous ont été causés.

Je donne maintenant la parole à M. Julian.

Vous avez deux minutes et demie.

M. Peter Julian: Je vous remercie, madame la présidente.

Monsieur Sheehan, j'ai été profondément attristé de vous entendre utiliser le mot « paria » pour décrire le traitement qui vous est réservé lors des compétitions de gymnastique. Je pense qu'il s'agit d'une autre conséquence d'un milieu toxique où les dénonciateurs et les survivants sont traités comme des fauteurs de troubles.

Pourriez-vous donner des précisions sur l'importance de tenir une enquête publique afin que les gens de tout le pays comprennent en quoi consistent les horreurs systémiques qui ont eu lieu au sein de Hockey Canada, de Canada Soccer, de Gymnastique Canada et de très nombreuses autres organisations sportives nationales? Une enquête publique permettrait de faire la lumière sur ce qui est arrivé aux survivants et aux victimes afin que la société puisse régler ces problèmes.

M. Ryan Sheehan: Je pense qu'une enquête nationale ferait la lumière sur bon nombre de ces problèmes. Il y a de très nombreux incidents qui demeurent cachés. Comme je l'ai dit, depuis que mon histoire a été rendue publique, j'ai communiqué avec 19 autres personnes qui ont vécu des expériences semblables, seulement avec cet homme, mais elles ne sont pas prêtes à le dénoncer. Certaines d'entre elles ont été menacées de mort pour l'avoir dénoncé. Certaines ont...

• (1220)

M. Peter Julian: Par qui ces personnes ont-elles été menacées?

M. Ryan Sheehan: On sait que l'agresseur en question utilise des armes à feu de façon inconsidérée. J'ai communiqué avec un survivant qui m'a dit qu'il était réticent à dénoncer cet homme parce qu'il a vu ce dernier utiliser des armes à feu de manière inappropriée. C'est pour cette raison qu'il hésite à se manifester.

Depuis lors, j'ai commencé à m'organiser avec mon entraîneur pour savoir quelle est la date limite d'inscription aux compétitions

afin que les gens ne sachent pas où je me trouve. Par exemple, je n'ai pas participé à la compétition Élite Canada qui avait lieu le week-end dernier parce que j'étais inquiet pour ma sécurité.

Le système qui est encore en place au niveau des organismes nationaux de sport ne protège pas les athlètes. C'est une vieille clique à bien des égards. Les gens qui en font partie restent les bras croisés et se protègent les uns les autres.

M. Peter Julian: Avez-vous été menacé directement ou êtes-vous préoccupé par une menace implicite?

M. Ryan Sheehan: C'est implicite.

M. Peter Julian: La question suivante s'adresse à Mme Glover, M. Ross et M. Sheehan. Quelle importance revêt l'enquête publique pour les motifs énoncés par M. Sheehan et Mme Shore en ce qui concerne les victimes et la revictimisation?

M. MacIntosh Ross: Je dirais que c'est extrêmement important. En effet, la vaste majorité des athlètes du pays ont peur de dénoncer les agresseurs parce qu'ils ne savent pas comment leurs témoignages et leurs déclarations seront traités, ni même s'ils seront pris au sérieux. Ils mettent toute leur carrière en jeu lorsqu'ils se manifestent, alors les impacts sont nombreux. Ils ne laissent pas tomber, mais ils accordent vraiment une grande confiance à des gens qui ne la méritent probablement pas.

La présidente: Merci beaucoup.

Je donne maintenant la parole à M. Kevin Waugh, du Parti conservateur, pour cinq minutes.

Allez-y, monsieur Waugh.

M. Kevin Waugh: Monsieur Ross, je vais poursuivre sur ce point si vous permettez.

J'étais en Saskatchewan à l'époque de l'affaire Graham James. Les deux joueurs cités, Sheldon Kennedy et Theoren Fleury, n'ont jamais eu... Ils vivent encore un calvaire aujourd'hui, 20 ans plus tard.

Ce n'est pas de Graham James qu'on parle, mais de Theoren Fleury et Sheldon Kennedy. Chaque fois qu'on voit ces deux joueurs, on les associe à cette affaire, mais M. James ne retient aucune attention. Il s'en est tiré. Il a quitté le Canada et est toujours entraîneur. On ne parle que de Theoren Fleury et de Sheldon Kennedy. Je suis navré pour eux, parce que cela les suivra jusque dans leur tombe.

Avez-vous quelque chose à dire à ce sujet, monsieur Ross?

M. MacIntosh Ross: En effet, c'est un aspect difficile du problème. Quand les gens parlent publiquement de situations traumatisantes comme la maltraitance, sexuelle ou autre, comme Akim Aliu lorsqu'il a parlé du racisme au sein de la Ligue de hockey du Grand Toronto... Maintenant, on lui demande constamment ce qu'il pense du racisme au sein de cette ligue et des obstacles qu'il faut abattre, mais je suis convaincu qu'il aimerait mieux se concentrer sur les moyens qui permettraient à des jeunes de jouer au hockey. Il en va de même pour de nombreux intervenants.

Dans une certaine mesure, il faut continuer à aborder le sujet. Il faut continuer de créer des coalitions et des groupes de défense des intérêts des athlètes, mais je crois qu'il ne faut pas sous-estimer la pression qui est exercée sur les personnes qui dénoncent ces situations et ce que cela implique. Les dénonciateurs savent ce qui les attend. C'est pourquoi il est d'une importance cruciale que les groupes, celui-ci ou d'autres, soient vraiment prêts à agir à partir des témoignages des personnes qui se présentent devant eux et qu'ils ne se contentent pas d'écouter, puis de classer le dossier.

M. Kevin Waugh: Je suis d'accord avec ce qu'a dit Teresa Fowler, de l'Université de l'Alberta, la semaine dernière.

Ce qui me pose problème avec le Bureau du commissaire à l'intégrité dans les sports, c'est qu'il adopte une approche descendante alors qu'il faudrait faire le contraire. Il faudrait partir de la base, mais ce n'est pas ce qui se passe au Canada.

Je vais d'abord parler de la gymnastique, si vous le permettez. Madame Shore ou monsieur Sheehan, j'aimerais avoir votre opinion sur ce qui suit, car tout le monde cherche des bénévoles. On dit: « Oh, on a trouvé quelqu'un. Appelons-le, demandons une vérification rapide de ses antécédents par la police et invitons-le à se joindre à nous. » C'est exact, n'est-ce pas? Tous les sports subissent ce genre de situation.

Pourriez-vous nous dire ce que vous en pensez? J'apprécie les observations formulées par tout le monde aujourd'hui, mais il faut partir de la base. C'est la seule façon de procéder pour que nous réussissions à régler le problème au pays.

Mme Kim Shore: J'aimerais dire quelque chose rapidement au sujet de l'enquête nationale. Ce que j'espère, c'est que cette enquête débouche sur des recommandations de modifications législatives, car aucune recherche n'a été faite à ce sujet.

Monsieur Waugh, vous avez parlé de la vérification des antécédents. Cette vérification fait cruellement défaut. En effet, le système de la GRC et celui des services de police municipaux ne sont pas reliés. C'est ainsi que les prédateurs peuvent facilement se faufiler entre les mailles du filet.

De plus, ces vérifications ne sont pas gratuites. J'ai siégé au sein d'un conseil d'administration provincial où les entraîneurs et les juges étaient vraiment réticents à refaire les vérifications périodiquement parce qu'ils devaient les payer de leur poche, alors que leur salaire n'est déjà pas très élevé.

Je crois qu'il pourrait être utile de recommander des modifications en matière de protection de l'enfance au sein du système judiciaire.

• (1225)

M. Kevin Waugh: D'accord.

Je vais passer à Mme Glover.

À l'heure actuelle, dans ma province, il y a une situation au sujet d'un garçon nommé Connor Bedard. Des gens le suivent partout. Sa mère et son père, Melanie et Tom, sont à ses côtés, mais, comme on peut le lire dans les médias:

[...] Cependant, la renommée s'accompagne d'une attention soutenue, et l'accès rapide de Connor à la célébrité soulève des inquiétudes quant au respect de sa vie privée.

La mère de Connor, Melanie, a récemment dénoncé le comportement envahissant de certains admirateurs. Elle a raconté que des gens attendent devant leur domicile, qu'ils prennent des photos d'eux et qu'ils font même intrusion sur leur propriété pour appeler Connor à grands cris. Melanie a aussi déclaré qu'elle a dû

éteindre son téléphone pendant plusieurs jours en raison du nombre impressionnant de messages qu'elle recevait.

Avez-vous quelque chose à dire à ce sujet?

Mme Wendy Glover: C'est un joueur d'exception, une de ces étoiles montantes que nous verrons jouer dans la Ligue nationale de hockey, et ce, très prochainement, semble-t-il. Malheureusement, son exemple montre que la célébrité attire parfois des admirateurs déchainés.

Cette situation se répercute également sur les athlètes plus jeunes, qui voient cela. C'est ce à quoi ils aspirent.

Comment peut-on protéger la vie privée de cet athlète? Là encore, je n'ai pas la moindre idée de la façon dont on peut empêcher les gens d'agir de manière inappropriée et de faire ce genre de choses. Ils veulent voir leur idole. Ils n'iront pas par quatre chemins.

Malheureusement, nous vivons dans un monde connecté par les médias sociaux. La mère devra donc continuer à réduire l'accès à ses plateformes de médias sociaux, car les gens pensent qu'ils ont le droit d'entrer en contact avec des athlètes.

La présidente: Merci beaucoup. Le temps est écoulé.

Je cède la parole à Michael Coteau, du côté des libéraux. Vous disposez de cinq minutes.

M. Michael Coteau (Don Valley-Est, Lib.): Merci beaucoup, madame la présidente.

J'aimerais d'abord remercier tous les témoins de leur présence aujourd'hui. Je sais que c'est un grand défi que de se présenter devant une tribune publique et de faire part d'histoires si personnelles. Je tiens donc à remercier chacun d'entre vous de votre force et de votre travail inlassable pour défendre cette cause.

Personnellement, j'appuie l'idée de tenir une forme quelconque d'enquête. Nous avons entendu des récits très poignants. J'ignore à quoi ressemblerait cette enquête. Je voulais prendre un moment — et nous pouvons peut-être commencer par Mme Shore — pour vous poser la question suivante: si l'on devait lancer une enquête, à quoi ressemblerait-elle, d'après vous?

Mme Kim Shore: Je vous remercie beaucoup de poser la question. Je me ferai un plaisir d'y répondre.

Je ne suis pas une experte en matière d'enquêtes nationales, mais je sais qu'elles ont lieu.

Je crois parler au nom de la plupart des groupes de défense des intérêts des athlètes. Si nous pouvions mener une enquête en dehors de la sphère sportive, de concert avec des experts en droits de la personne et en protection de l'enfance, et en faisant entendre la voix des survivants qui n'ont pas encore été consultés, ce serait un premier pas dans la bonne direction pour produire quelque chose de concret.

Si nous devons procéder en plusieurs parties, nous le ferons par tous les moyens possibles dans l'immédiat. Si nous devons le faire étape par étape, ministère par ministère, ou à l'échelle fédérale, provinciale et locale, entre autres, alors élaborons le plan, puis établissons le prix et voyons comment nous pouvons concrétiser le tout.

M. Michael Coteau: Très bien. Je vais poser la même question à M. Ross.

M. MacIntosh Ross: Au Canada, et dans le monde du sport, c'est un peu unique en ce sens que nous avons bénéficié d'une tonne de collaboration positive entre le gouvernement fédéral et les provinces. L'inconvénient, c'est que la plupart de ces collaborations ont eu lieu dans le but de permettre aux athlètes d'élite de remporter des médailles.

On pourrait dire que notre obsession de la victoire à tout prix nous a conduits à lancer le programme À nous le podium, qui verse de l'argent à une poignée d'athlètes et qui préconise la mentalité de « gagner à tout prix ». L'avantage, toutefois, c'est que nous pouvons compter sur les relations qui existent déjà entre le gouvernement fédéral et les provinces en ce qui concerne le sport.

Si nous parvenons à faire cela au chapitre de la compétition internationale et du développement à long terme des athlètes, et d'autres choses de ce genre, nous pouvons certainement consacrer le même type d'efforts en matière de collaboration, dans un esprit de fédéralisme coopératif, à la protection des athlètes à tous les échelons dans notre pays.

• (1230)

M. Michael Coteau: Je vous remercie.

Madame Glover, vous parlez beaucoup d'éducation. Je sais que vous avez de l'expérience dans le système d'éducation, mais aussi dans le secteur du sport. J'ai toujours soutenu qu'il y a un immense décalage au pays entre notre système d'éducation publique et notre système sportif. C'est sans compter l'énorme fossé qui existe entre les provinces et le gouvernement fédéral.

De votre point de vue unique, est-il utile de chercher des moyens de rapprocher le système d'éducation, en particulier de la prématernelle à la 12^e année, et le secteur du sport dans son ensemble?

Mme Wendy Glover: Absolument. C'est l'une des raisons pour lesquelles je peux, dans le cadre de mon travail, enseigner les systèmes sportifs aux athlètes assis devant moi.

Les gouvernements provinciaux peuvent fournir ce genre d'information dans le cadre de cours déjà dispensés au secondaire. Nous pouvons les offrir aux plus jeunes si nous le souhaitons. Nous avons la possibilité de réviser le programme d'études et de l'adapter. Là encore, comme M. Ross l'a mentionné, il faudrait passer par les gouvernements provinciaux, car ce sont les provinces qui s'occupent de l'éducation.

Il y a tellement d'écoles de sport gérées par le système scolaire de la Colombie-Britannique, chose qui n'existe pas en Ontario. Au Québec, il y a les cégeps. Les élèves bénéficient de plus de temps à l'école et d'une année d'études supplémentaire.

Il y a différentes façons de procéder dans chaque province, effectivement. Mes élèves en sont la preuve, et nous avons enseigné à près de 600 jeunes grâce à ces modèles sportifs. Ils connaissent bien l'initiative Le sport c'est pour la vie et le programme Respect et Sport. Ils obtiennent 10 à 15 certificats. Nous les encadrons. Ils travaillent auprès des collectivités à titre d'entraîneurs. Ils jouent un rôle de premier plan dans le sport, puis ils reviennent pour une évaluation et un encadrement constants. Bref, cela peut se faire par l'intermédiaire des écoles.

M. Michael Coteau: Je vous remercie.

La présidente: Nous allons maintenant entamer une troisième série de questions. La parole est à Martin Shields, pour les conservateurs. Vous disposez de cinq minutes.

Mme Marilyn Gladu: Je vais poser une question, après quoi je partagerai mon temps de parole avec M. Kitchen.

Madame Glover, j'ai vu que des protocoles sont en place dans le système d'éducation. Comme vous l'avez dit, en cas de mauvais traitements, il y a un mécanisme de signalement. Si cela se produit le jour même, tout le monde est mis au courant, et les services de protection adéquats interviennent.

Aidez-moi à comprendre comment ces excellents protocoles ont été mis en place. Est-ce que c'est la province qui les a imposés dans le système d'éducation, ou est-ce plutôt les syndicats d'enseignants qui les ont mis en place?

Mme Wendy Glover: Je n'en ai aucune idée. Je sais simplement que si on me signale un incident, je sais exactement ce que je suis censée faire, et je ne rentrerais pas chez moi ce jour-là tant que la question n'aurait pas été portée à l'attention des personnes appropriées, et il y a ensuite un suivi.

Je suppose que c'est la province qui a imposé ces protocoles à chaque conseil scolaire local. C'est peut-être le cas, mais je ne sais pas...

Mme Marilyn Gladu: Je vais vérifier cela, car c'est un aspect essentiel de la question.

Monsieur Kitchen, à vous la parole.

M. Robert Kitchen (Souris—Moose Mountain, PCC): Je vous remercie.

Merci, madame la présidente.

Je tiens à remercier les témoins d'être ici et de nous faire part de leurs expériences. Nous vous en sommes très reconnaissants.

Je siège également au comité de la santé, et l'une de nos études là-bas porte essentiellement sur la santé des enfants. Nous avons beaucoup parlé du sport, de son importance et du fait que nos jeunes en ont grandement besoin. Nous voyons cela si souvent. J'ai une petite-fille de 4 ans qui fait de la gymnastique en ce moment. Elle adore cela, parce qu'elle est très active. La réalité, c'est que nous ne savons pas par où commencer. En tant que parents et grands-parents, nous sommes assis là et...

Certes, j'ai obtenu mon diplôme de kinésiologie avant d'entreprendre mon doctorat. J'ai fait une spécialisation en médecine sportive. J'ai donc ce bagage, mais le Canadien moyen ne dispose pas de ces renseignements. Il n'en a pas la moindre idée. Les parents n'en savent rien. Ils inscrivent leurs enfants à diverses activités sportives, qu'il s'agisse de gymnastique, de natation ou peu importe, et ils supposent que les personnes qui entraînent leurs enfants et qui les encadrent tout au long de leur progression possèdent les niveaux requis et continuent de les maintenir à jour.

J'ai été à la tête de l'organisme de réglementation de la profession de chiropraticien en Saskatchewan, puis à l'échelle nationale. Le fait est que nous réglementons les professions. Comment faire pour réglementer les entraîneurs, les instructeurs et les administrateurs? Avez-vous des idées à ce sujet?

• (1235)

Mme Wendy Glover: Oui, j'en ai. Je vous remercie beaucoup d'avoir posé cette question.

Je reviens sans cesse à l'exemple des cours de natation. En général, on ne rejoint pas une équipe de natation avant d'avoir atteint un certain niveau dans les cours de natation. Nous nous adonnons à des activités sportives et, comme vous l'avez dit, c'est une véritable jungle. Nous ne nous assurons pas que certains jeunes possèdent les compétences techniques nécessaires pour bien progresser dans la pratique du sport. Il existe des systèmes de dénonciation pour chaque sport afin d'évaluer les jeunes, mais on ne s'en sert pas. Il faut réellement évaluer les jeunes et informer tout le monde de ce qui se passe.

Comme vous le laissez entendre, nous avons recours à beaucoup de bénévoles. On ne va pas à des cours de natation sans payer les maîtres nageurs ou les instructeurs. Par conséquent, on demande à des bénévoles qui n'ont pas de formation d'enseigner des compétences qu'ils ne sont pas forcément capables d'enseigner de manière efficace.

Par exemple, au hockey, est-ce qu'ils suivent le programme Patinage Plus avant de jouer des parties de hockey? On fait appel à des entraîneurs en développement des habiletés de hockey pour en quelque sorte compléter le programme, mais ce n'est pas obligatoire. J'ose croire que l'on doit probablement acquérir de bonnes compétences de patinage avant de recevoir des coups et de faire des mises en échec dans le cadre de ce sport.

Il y a des choses que je changerais et que je mettrais en place pour assurer une meilleure sécurité physique, mais je ne veux pas prendre trop de temps.

M. Robert Kitchen: Je vous remercie.

J'ai déjà été entraîneur de hockey jusqu'au niveau midget AA. J'ai aussi été entraîneur de soccer et d'autres sports, compte tenu de mes antécédents. J'ai suivi le programme d'athlétisme canadien... mais, en réalité, lorsque j'étais entraîneur, personne ne m'a parlé de tout cela.

À mesure que nous avançons, nous nous penchons sur la question de la santé mentale. Pour M. Sheehan et Mme Shore en particulier, c'est leur santé mentale qui a souffert en raison de ce qu'ils ont vécu. En décembre, le gouvernement fédéral a débloqué 2,8 millions de dollars pour accroître les connaissances de base en matière de santé mentale chez les entraîneurs et les dirigeants sportifs. C'est l'Agence de la santé publique du Canada qui a proposé ce projet. Elle a finalement obtenu 100 millions de dollars. Pourquoi ne pas diffuser ces renseignements et utiliser ces fonds pour nos athlètes afin que des gens comme M. Sheehan et Mme Shore puissent bénéficier de mesures et de séances de formation qui leur permettraient d'aller de l'avant?

Qu'en pensez-vous, monsieur Sheehan et madame Shore?

La présidente: Vous avez 30 secondes.

Mme Kim Shore: Rapidement, je dirais simplement qu'il vaudrait mieux dépenser cet argent pour une enquête nationale afin que nous puissions élaborer un cadre adéquat, au lieu de distribuer des fonds de façon fragmentaire.

J'en ai moi-même fait l'expérience, en tant que parent. Les entraîneurs nous ont envoyé un courriel pour nous dire: « Vous devez envoyer votre enfant à l'entraînement, qu'il soit malade ou non. Nous déciderons comment remédier à la situation ou s'il faut modifier son entraînement de la journée — sauf si votre enfant vomit ou a de la fièvre. » Ainsi, lorsque ma fille était trop épuisée ou blessée pour aller à son cours de gymnastique, je vérifiais littéralement ce que

j'avais écrit la dernière fois. Oh, j'ai dit qu'elle vomissait il y a deux semaines? Cette fois, je dirai qu'elle a de la fièvre et qu'elle ne peut pas venir à l'entraînement — parce qu'elle a huit ans et qu'elle ne croit pas que vous allez modifier son entraînement.

Les parents n'ont aucune mainmise. Même si nous avons l'éducation, il faut quand même changer la culture.

La présidente: Merci, madame Shore. Je crois que nous devons en rester là.

Nous passons à Chris Bittle, chez les libéraux.

Monsieur Bittle, vous avez cinq minutes. Allez-y, s'il vous plaît.

M. Chris Bittle: Merci beaucoup.

Nous avons amorcé cette enquête en nous penchant sur Hockey Canada. Notre étude s'est poursuivie à partir de là, et pour cause. Dans le dossier de Hockey Canada, j'ai personnellement eu l'impression que nous n'avions pas suffisamment abordé ce qui se passait dans la Ligue canadienne de hockey.

Madame Glover, vous êtes là. Je sais que vous n'êtes pas la directrice générale des London Knights et que ces décisions ne vous appartiennent pas, mais dans une situation comme celle de Logan Mailloux, comment votre organisation s'occupe-t-elle d'une personne qui se présente devant elle, qui n'a pas nécessairement commis de crime en soi et qui a été suspendue par la LNH? En tant qu'enseignante et en tant que personne qui cherche à rendre le sport plus sécuritaire — je vous crois sur parole —, comment abordez-vous une telle situation?

Mme Wendy Glover: J'aborde cette situation de la même façon que si j'enseignais à un élève de mon école qui éprouve des difficultés et qui a besoin de soutien, de conseils et de discipline.

Lorsque je travaille avec des jeunes au secondaire, il arrive très souvent que les élèves fassent des erreurs. Ce sont des adolescents. Leur cortex préfrontal se développe. Ils font quatre ans de plus ou de moins que leur âge chronologique sur le plan de la maturité physique, intellectuelle ou sociale.

Je considère l'élève en face de moi comme un individu à part entière. Comment évaluer et développer son système de valeurs? Comment combler les lacunes qu'il pourrait avoir?

Ce n'est pas différent des 500 élèves qui, je le répète, ont déjà suivi mon programme. Je les prends pour ce qu'ils sont et je les aide à aller de l'avant.

● (1240)

M. Chris Bittle: Est-ce que d'autres clubs de la Ligue de hockey de l'Ontario comptent dans leurs rangs une personne comme vous pour apporter de l'aide?

Mme Wendy Glover: D'autres clubs de la Ligue de hockey de l'Ontario ont certainement des conseillers pédagogiques. Je pense que mon domaine particulier d'éducation et mon travail sont assez uniques, puisque je m'implique dans le milieu sportif. De plus, j'enseigne des valeurs et des compétences sociales et émotionnelles par l'entremise du sport.

En ce qui a trait aux certifications dont il est question, nous en offrons toute une gamme. Outre le respect dans le sport, nous enseignons la compréhension de la violence dans les fréquentations amoureuses à l'adolescence, la communication, la résolution de conflits, le leadership, etc. C'est un programme un peu particulier. Les autres équipes ne sont probablement pas dotées d'un membre du personnel qui peut évaluer les joueurs d'un point de vue plus holistique, comme je le fais.

M. Chris Bittle: D'après ce que je peux lire dans un article du *London Free Press* — et il s'agit manifestement d'une citation des relations publiques de l'équipe —, l'athlète en question est un « leader sur la glace qui a surmonté l'adversité ». Le journal ne mentionne pas du tout la suspension ou ce qui s'est passé. Tout cela est en quelque sorte balayé sous le tapis.

Cette rédemption est-elle possible?

Mme Wendy Glover: Ce n'est pas à moi d'en décider.

Comme je l'ai dit, je travaille avec les jeunes qui sont devant moi. Si je travaillais avec cet élève à l'école, ce serait privé. Nous ne divulguons pas de renseignements sur les élèves de moins de 18 ans concernant les indiscretions qu'ils pourraient avoir à l'école, les suspensions ou les diverses mesures disciplinaires que les élèves subissent toujours au secondaire.

Quant à ce qu'ils font et à ce que fait la ligue, je n'en sais rien. Je reste dans mon champ de compétence.

M. Chris Bittle: Quelles sont les conséquences pour les athlètes qui sont loin de chez eux?

Nous avons parlé des responsabilités parentales. Si nous envoyons de jeunes enfants impressionnables et en plein développement dans un environnement où il s'agit de gagner à tout prix, ce dont nous avons également parlé, quelles en sont les répercussions? Comment atténuer la perte de cette supervision parentale directe?

Mme Wendy Glover: Je pense qu'il est extrêmement difficile d'éloigner les enfants. Les deux dernières années du secondaire sont difficiles pour un adolescent qui, comme je l'ai dit plus tôt, essaie de bâtir son identité, sa place, ses amitiés et ce qu'il pourrait faire ou ne pas faire après l'âge de 18 ans.

La situation est très difficile parce que le sport lui-même est différent, par exemple, de la natation, du tir à l'arc, du taekwondo, de la gymnastique, etc. Je ne vois pas d'autre sport — corrigez-moi si je me trompe — où vous jouez dans une équipe avec des joueurs qui sont à un pas de la LNH ou qui ont signé dans la LNH, ou sont à un an de jouer dans des ligues de loisirs pour adultes, peut-être, à l'âge de 21 ans.

Il est très difficile pour les joueurs de se trouver dans cette situation où ils sont très près de réaliser leurs rêves, mais aussi très près de voir que les portes vont se refermer pour eux.

Pour ces jeunes, c'est difficile de vivre dans une famille d'hébergement sans avoir de contacts quotidiens avec leur famille, mais ils sont prêts à le faire. Mes enfants l'ont fait. C'est un risque que beaucoup veulent prendre.

M. Chris Bittle: Je vous remercie.

La présidente: Nous passons maintenant à Sébastien Lemire pendant deux minutes et demie.

[Français]

M. Sébastien Lemire: Merci, madame la présidente.

Ma question s'adresse à M. Ross, de l'organisme Chercheurs contre les abus dans les sports au Canada.

Dans un extrait de votre lettre ouverte qui a paru pendant la période des Fêtes, on disait ceci:

La création du Bureau du commissaire à l'intégrité du sport (BCIS) en juin 2022 n'est pas une solution. Sans une indépendance complète vis-à-vis des autorités sportives canadiennes, le BCIS n'aura toujours pas les pouvoirs nécessaires pour résoudre cette crise. Le BCIS est une réponse inadéquate à la culture toxique de l'abus. Il n'a pas l'indépendance, la capacité, les pouvoirs, l'expertise et le mandat nécessaires pour mener une enquête de l'ampleur et de la profondeur requises.

Pouvez-vous nous en dire davantage à ce sujet?

[Traduction]

M. MacIntosh Ross: Oui. Mon principal problème avec le BCIS est qu'il est très réactionnaire, et je pense parler au nom de nombreux universitaires qui font partie de notre groupe. Il faut d'abord que quelque chose de grave se produise pour que le BCIS s'en mêle. Ce dont il est question dans la lettre que nous avons envoyée au premier ministre, c'est d'agir en amont, de faire de la prévention pour changer une culture qui est déjà, comme vous l'avez dit, très toxique.

Nous ne pourrions pas y arriver en nous contentant de réagir à des cas individuels tout le temps. Nous devons réagir à ces cas — nous avons besoin d'un mécanisme de divulgation —, mais, en même temps, nous avons besoin de quelque chose de plus solide qui puisse réellement changer les choses de façon concrète. Nous pourrions tous nous en réjouir et les athlètes pourraient y croire. Chaque fois que vous voyez une de ces lettres « Escrimeurs pour le changement » ou « Patineurs artistiques pour le changement », c'est parce que beaucoup d'athlètes n'ont pas confiance dans le système de sport à l'heure actuelle. Ils doivent emprunter une autre voie. Ils ne font pas confiance aux personnes en haut de l'échelle pour rapporter les problèmes. Si c'est le cas, le BCIS ne fonctionnera pas.

Il faudra peut-être du temps pour qu'il s'établisse, mais le même argument est avancé concernant... Les opposants à une enquête disent qu'il faut donner au BCIS le temps de se mettre en place, il a besoin de temps. Dès qu'on parle d'enquête, toutefois, ils disent que cela va prendre trop de temps. Quelle est la bonne option, alors? Avons-nous le temps de le faire? Voulons-nous faire les choses correctement? Pourquoi les règles sont-elles différentes selon qu'il s'agit d'une enquête ou du BCIS? Je dirais qu'on insiste beaucoup pour le BCIS parce que des personnes très influentes veulent défendre ce qu'elles ont créé. C'est une réaction naturelle, mais en même temps, il faut se détacher de cette situation et penser à ce qui est le mieux pour l'ensemble de la nation.

Je pense qu'il faut une enquête nationale.

• (1245)

La présidente: Je vous remercie beaucoup.

Nous passons à Peter Julian pendant deux minutes et demie.

M. Peter Julian: Je vous remercie, madame la présidente.

J'aimerais revenir à Mme Glover et M. Sheehan, et au fait de ne pas victimiser à nouveau les victimes en mettant en place une enquête publique.

Quelle est l'importance de cet élément pour éviter le genre de situation décrite par M. Sheehan?

Mme Wendy Glover: C'est extrêmement important, bien entendu. Je ne sais pas comment nous pourrions créer un système de dénonciation et maintenir une confidentialité totale pour ces personnes. Voyez à quel point cela a été difficile pour lui. Je ne peux pas en parler. Cela doit aller bien au-delà de ma compréhension. Je me sens très mal qu'ils aient dû l'expliquer de cette manière, mais il faut que cela se fasse, d'une manière ou d'une autre.

M. Peter Julian: J'aimerais revenir, madame la présidente, à Mme Shore, Mme Glover et M. Ross sur la responsabilité de Sport Canada.

Le syndrome ou la crise du sport toxique auquel nous assistons au pays touche presque tous les sports. C'est tout simplement incroyable. C'est tellement désolant de voir que nous n'avons pas protégé nos athlètes, nos enfants, le public.

Quelle est la responsabilité de Sport Canada qui s'en est lavé les mains au cours des dernières décennies? Il y a eu des recommandations pour contrer les agressions sexuelles et le racisme. Aucune n'a été mise en œuvre, et Sport Canada insistait pour que ce soit des conditions pour obtenir du financement du gouvernement. Dans quelle mesure Sport Canada est-il responsable de cette crise incroyablement toxique et du gâchis que nous observons actuellement dans ce pays?

Je commencerai par vous, madame Shore.

Mme Kim Shore: Comment puis-je le dire autrement? Ne sont-ils pas ceux vers qui on se tourne? C'est une responsabilité qui leur incombe. Je dirais que les personnes qu'ils consultent pour obtenir des informations sur le terrain ont, sans doute, tout intérêt à soutenir leurs propres affaires ou le financement qu'elles reçoivent.

Je pense que le Canada et la culture canadienne, en général, ont désespérément besoin d'une image de « Nous sommes tous gentils et nous avons tous les intérêts des autres à cœur ». Cependant, je ne suis pas certaine que cela soit aussi vrai aujourd'hui qu'il y a 50 ans. Peut-être devons-nous regarder en arrière pour voir comment retrouver certaines valeurs canadiennes que nous avons il y a plusieurs décennies, lorsque nous nous préoccupions vraiment de nos voisins et de nos enfants.

Mon expérience est la suivante. Des parents dont les enfants se débrouillaient très bien au gymnase m'ont dit de me mêler de mes affaires. Lorsque j'ai commencé à parler au nom d'autres enfants que je voyais en danger au club de gymnastique — pas ma fille, parce que tout allait bien pour elle à l'époque —, des parents m'ont dit de me mêler de mes affaires.

Je pense qu'il faut encore un village pour protéger les enfants.

La présidente: Je vous remercie beaucoup, madame Shore.

Nous passons à Martin Shields, chez les conservateurs.

Monsieur Shields, vous avez cinq minutes. Allez-y, s'il vous plaît.

• (1250)

M. Martin Shields: Les discussions aujourd'hui sont très instructives et je vous remercie de vos témoignages. Madame Glover, je trouve qu'il est intéressant que vous ayez mentionné les compétences que les enfants acquièrent en natation. Ils suivent tous le programme de natation et gravissent les différents niveaux. C'est ainsi qu'on leur apprend à nager. C'est une compétence utile dans la vie.

Quand je travaillais dans les écoles, on apprenait aux enfants, à tous les enfants, à patiner. Cela faisait partie du programme d'éducation physique. Nous commençons en première année.

Il y a des différences entre les organisations de sport. Les réactions sont très différentes dans un aréna par opposition au soccer, au fait de commencer le soccer avec un enfant de quatre ans. C'est la ligue des papillons. Qu'ils courent après le ballon ou les papillons, cela n'inquiète personne.

Toutefois, dans un aréna de hockey, c'est totalement différent. Comment faut-il en tenir compte? Vous parlez de culture, mais c'est très différent. Comment une enquête nationale pourrait-elle tenir compte des différences et de la façon dont le hockey est perçu dans ce pays?

Mme Wendy Glover: Chaque sport, comme nous l'avons clairement mentionné aujourd'hui, a besoin d'une perspective particulière. Comme vous l'avez dit, le hockey est un peu différent du soccer ou d'autres sports. Canada Soccer a restructuré la prestation des programmes. Vous voyez les mini-terrains, et c'est un peu plus adapté à l'âge. Le hockey a également essayé de suivre le mouvement. Cela ne veut pas dire que les parents ou les joueurs comprennent pourquoi. Cela ne veut pas dire que les entraîneurs veulent suivre le mouvement pour comprendre le développement psychosocial de l'enfant à cet âge et qu'ils peuvent le faire de manière efficace. Il y a un manque de compréhension, un manque d'application des concepts qui existent déjà.

Cela existe déjà. Je l'ai vu au hockey. Comme je l'ai dit, mes enfants sont passés par là. Mon mari était entraîneur. Je comprends les différents points de vue des intervenants. Beaucoup de gens ne comprennent pas comment on évolue dans un sport, qui évolue, et puis l'attrait des entrepreneurs de sport, toutes ces personnes qui s'ajoutent et qui demandent de l'argent en plus quand les enfants vieillissent. C'est un véritable fouillis d'information. Il faut revoir le tout.

M. Martin Shields: C'est là mon problème. En ce qui concerne l'enquête nationale, nous avons reçu Bruce Kidd. Il a dit qu'il y a 30 ans, c'était la même chose et rien n'a changé. C'est ce que je crains.

Je vais partager mon temps de parole avec mon collègue, qui a une question.

M. Robert Kitchen: Je vous remercie. Je comprends.

Monsieur Hedges, on ne vous a pas oublié. Nous sommes heureux que vous soyez avec nous. Nous avons entendu parler à plusieurs reprises de la nécessité d'une enquête. Comme nous l'ont dit nos universitaires, c'est une chose de définir ce qu'est une « agression », mais c'en est une autre de faire quelque chose à ce sujet. Il faut prendre des mesures concrètes. On peut avoir autant de définitions qu'on veut, mais si on n'agit pas, on se perd.

Monsieur Hedges, vous avez parlé du sommet sur la pratique sécuritaire du sport que vous avez organisé. Vous avez notamment parlé d'un code de conduite universel, etc. Vous avez aussi parlé de mener des enquêtes. Pouvez-vous expliquer au Comité ce que votre organisation fait dans ce domaine, s'il vous plaît?

M. Robert Hedges: Plus précisément, nous nous distancions de l'enquête proprement dite. Nous travaillons avec un service de Western Law qui s'appelle Sport Solutions. Si un athlète s'adresse à nous pour une plainte quelconque concernant le sport, par exemple, son entente, le processus de sélection, etc., nous lui conseillons de s'adresser à ce service. Les avocats conseillent les athlètes sur ce qu'ils doivent faire, s'ils doivent passer par le Bureau du commissaire à l'intégrité dans le sport, le BCIS, s'ils doivent passer par le mécanisme de plainte du Centre de règlement des différends sportifs du Canada, le CRDSC, ou s'ils doivent aller jusqu'à l'enquête criminelle. C'est ainsi que nous aiguillons les athlètes.

À part cela, pour défendre leurs droits, nous disons qu'il faut un mécanisme sûr. Comme cela a été mentionné, si, dans le passé, les organisations de sport nationales pouvaient s'autocontrôler ou renvoyer les plaintes au bureau du directeur du sport de haut niveau en se contentant d'étouffer le tout, cela ne doit plus se produire. Nous avons besoin d'un système où les athlètes se sentent en sécurité pour dénoncer et où l'on donne suite aux plaintes.

M. Robert Kitchen: Pour aller plus loin, si vous êtes saisi d'une plainte concernant un entraîneur ou un instructeur, ou de qui que ce soit, comment votre organisation s'en occupe-t-elle?

M. Robert Hedges: Si un athlète vient nous voir pour nous dire qu'il a un problème, nous discutons avec lui, bien sûr, et nous examinons ce qu'il en est. S'il souhaite rédiger une lettre de plainte, nous pourrions l'aider à rédiger cette lettre à son organisation nationale de sport, si c'est ce qu'il souhaite faire. S'il souhaite entreprendre une action plus officielle, nous l'aiguillons vers Sport Solution, un service au sein de Western Law, où il peut alors obtenir une véritable consultation juridique, car nous n'en fournissons pas.

• (1255)

M. Robert Kitchen: Pouvez-vous mettre en place des mesures pour sanctionner les entraîneurs ou les instructeurs? Avez-vous des moyens à votre disposition pour pouvoir le faire?

M. Robert Hedges: Non, nous n'avons aucun pouvoir pour le faire.

La présidente: Monsieur Kitchen, je vous remercie. Votre temps est écoulé.

Merci beaucoup.

Je vais céder la parole au dernier intervenant, Anthony Housefather, chez les libéraux.

M. Michael Coteau: Je vais poser les questions, madame la présidente.

La présidente: Monsieur Coteau, allez-y.

M. Michael Coteau: Je vous remercie beaucoup.

Encore une fois, je tiens à remercier les témoins de leurs témoignages aujourd'hui.

Je veux revenir à M. Ross.

Quand on parle de pratique sécuritaire du sport, vous avez dit que le racisme était un problème. Nous avons eu des conversations avec de nombreuses personnes, mais c'est un problème qui n'a pas été soulevé souvent. Lorsqu'on lit les journaux et qu'on regarde les manchettes, on constate que ce problème ne concerne pas seulement des sports comme le hockey, mais qu'il sévit dans tous les autres sports également.

J'aimerais savoir, à votre avis, pourquoi le racisme ne fait-il pas partie des sujets qui doivent être inclus dans le grand débat quand on parle de la pratique sécuritaire du sport en général? Avez-vous une idée à ce sujet?

M. MacIntosh Ross: Vous avez tout à fait raison. Pour une raison quelconque, on classe le racisme dans une classe à part, loin de la pratique sécuritaire du sport. Je ne sais pas exactement pourquoi, mais d'instinct, je pense que c'est parce que les administrateurs dans le système du sport qui détiennent le pouvoir sont des Blancs et majoritairement des hommes.

C'est exactement ce dont Akim Aliu parlait en essayant de trouver des occasions pour s'assurer de faire une place à des populations diverses au sein du hockey sur glace, par exemple, mais aussi dans tous les sports au Canada. Lorsqu'il en a parlé aux dirigeants de la GTHL, la Greater Toronto Hockey League, ils lui ont répondu que c'était impossible. Ils ont également affirmé qu'ils n'étaient pas racistes, mais ils ont dû essentiellement sanctionner l'un des leurs pour avoir été raciste lors d'une réunion immédiatement après que la décision a été prise.

Je pense qu'il s'agit d'un sujet dont les gens sont encore relativement mal à l'aise de parler, mais on le voit dans tous les sports. Malgré les appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation, nous ne voyons pas le genre d'engagement à l'égard des enfants autochtones qui est nécessaire. Près de chez moi, il y a encore des réserves qui n'ont pas d'eau potable. Si vous n'avez pas d'eau potable, comment pouvez-vous avoir un système de sport robuste? Ce n'est pas possible.

Je suis désolé, les mots me manquent, car cela fait des années, des décennies que nous en parlons dans les universités. Il ne semble pas que les gens veuillent prendre des mesures vraiment efficaces — le genre de mesures qu'Akim Aliu a suggérées — pour apporter, et garantir, des changements. Ils veulent en parler et passer à autre chose, mais cela n'apporte pas de changements.

M. Michael Coteau: J'ai remarqué que la Nouvelle-Écosse a récemment présenté une stratégie de lutte contre le racisme dans le sport dans la province. Il y a de grands défis qui se posent par rapport aux champs de compétences et, bien sûr, tous les sports sont différents. Nous avons parlé du fossé entre l'éducation publique et les organisations sportives provinciales.

Comment relever les grands défis que posent toutes ces différentes sections au sein des sports qui ne parlent pas forcément le même langage? Il se peut qu'elles ne travaillent pas bien ensemble à cause des barrières. Comment pouvons-nous tenir compte de cela dans le cadre d'une enquête, si elle va de l'avant, pour nous assurer d'obtenir les meilleures recommandations possible au niveau fédéral tout en respectant les barrières qui peuvent exister, comme les barrières provinciales? En tant qu'universitaire, avez-vous une idée à ce sujet?

• (1300)

M. MacIntosh Ross: Je reviens toujours à l'idée du fédéralisme de collaboration et à la façon dont il a bien fonctionné pour le système de sport en termes de collaboration entre les provinces et le gouvernement fédéral, ou entre Sport Canada et les associations provinciales, afin de viser l'excellence. Comme le disait Mme Glover, si cela a si bien fonctionné, c'est en partie parce que les choses sont examinées sous des perspectives différentes. Une fois que nous examinons les choses dans le contexte néo-écossais et que nous les comprenons, nous pouvons commencer à apporter des changements qui profiteront non seulement à la province, mais aussi à toutes les provinces et à la nation dans son ensemble.

Cela dit, je pense que toute enquête se doit d'être intégrée de cette manière. Je ne pense pas que cela soit hors du possible. Oui, cela coûtera beaucoup d'argent, mais nous avons dépensé beaucoup d'argent et nous sommes retrouvés dans le pétrin actuel. Nous avons recherché l'excellence et y avons consacré des millions et des millions de dollars. S'il faut mener une grande enquête conjointe qui regroupe le gouvernement fédéral et les provinces, je ne pense pas que nous devrions hésiter à le faire.

La présidente: Je vous remercie.

Cela met fin à notre réunion d'aujourd'hui.

Je tiens à remercier nos témoins.

Trois d'entre vous sont des survivants, et l'une défend les droits. Je tiens à vous dire qu'il vous faut beaucoup de courage pour venir ici et faire face à la stigmatisation et aux traumatismes que vous avez subis, ainsi qu'aux réactions négatives auxquelles vous devez encore faire face, en tant que dénonciateurs et en tant que survivants.

Je veux que vous sachiez que vous parlez au nom de tant de personnes qui se cachent encore dans l'ombre et qui sont incapables, pour diverses raisons, de venir ici elles-mêmes.

Des députés: Bravo!

La présidente: Vos témoignages sont très touchants. Je sais que je peux parler au nom de tous les membres du Comité en disant que nous allons faire tout ce qui est en notre pouvoir pour remédier à ce problème systémique et triste que nous voyons et qui touche nos enfants.

Je vous remercie de votre attention.

La séance est maintenant levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>